



SPORTS
LE CANADIEN À UN SEUL POINT
DES SÉRIES S 3

ARTS ET VIE
NAISSANCE D'UNE BD
CÉLÉBRANT LE QUÉBEC B 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE VENDREDI 14 AVRIL 2006

DIX ANS PLUS TARD, LE CŒUR D'HANNAH BAT DE NOUVEAU



Des médecins britanniques ont relancé avec succès le cœur « dormant » d'une fillette de 12 ans en train de rejeter un cœur greffé. Hannah Clark (ci-dessus) avait dû subir une greffe il y a 10 ans car elle souffrait d'une forme grave de cardiomyopathie (augmentation du muscle cardiaque). Son cœur avait été laissé dans sa poitrine et mis au repos. Les chirurgiens ont réussi à retirer l'organe greffé et à remettre en marche le cœur de la petite fille lors d'une opération réalisée le 20 février dernier au Great Street Ormond Hospital, à Londres. Voir texte en A 5.

Le conducteur, ultime responsable

Qu'il ait reçu ou non de la SAAQ son avis de renouvellement, un citoyen doit posséder un permis de conduire valide, tranche la Cour suprême

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

■ Vous n'avez pas reçu l'avis de renouvellement concernant votre permis de conduire ou l'immatriculation de votre voiture. La date d'échéance est passée et vous récoltez une amende. La faute de la SAAQ? Non, la vôtre. C'est le verdict qu'a rendu hier la Cour suprême.

Le 25 avril 2002, Richard Maillette reçoit une amende de 300 \$ du service de police de la Ville de Lévis. Sa compagnie n'a pas payé les droits d'immatriculation de la voiture,

échus depuis quelques semaines. M. Maillette attendait toujours l'avis de renouvellement de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), qu'il n'a jamais reçu à cause d'une erreur administrative.

M. Maillette plaide sa cause devant la cour municipale et la Cour supérieure, qui lui donnent raison. Mais la Ville de Lévis décide de ne pas en rester là: elle conteste la décision jusqu'en Cour suprême.

Le jugement rendu hier est unanime: c'est le titulaire d'un permis non valide qui doit être tenu responsable en cas d'infraction. La loi n'oblige pas la

SAAQ à délivrer un avis de renouvellement, même s'il s'agit d'une pratique administrative courante.

UN DEVOIR

Le citoyen a le devoir « de chercher activement à connaître les obligations qui lui sont imposées, peut-on lire dans le jugement. L'ignorance passive ne constitue pas un moyen de défense valable ».

M. Maillette est condamné à payer l'amende de 300 \$, tout comme Louis Tétrault, qui a été interpellé par le

Voir RESPONSABLE en A 2 >

NEUROCHIRURGIE

Crise aiguë au Québec

Sept spécialistes sont partis pour les É.-U. et l'Ontario depuis 3 ans

MARIE CAOQUETTE
MCAouette@lesoleil.com

■ La neurochirurgie est en crise au Québec et dans la région de la capitale. Sept chirurgiens du cerveau ont quitté la province depuis trois ans et un autre départ s'annonce à Québec. Il reste 49 spécialistes de cette discipline actifs dans la province.

En septembre dernier, l'hôpital de l'Enfant-Jésus a perdu le Dr Daniel Lacerre, spécialiste dans le traitement de l'épilepsie, parti au Texas. Un deuxième spécialiste de cet hôpital, lui aussi au sommet de sa carrière, envisage de poursuivre sa carrière aux États-Unis.

À Québec, les activités de neurochirurgie sont concentrées à l'Enfant-Jésus, où pratiquent neuf neurochirurgiens.

En trois ans, 12% de l'effectif des neurochirurgiens actifs a quitté le Québec, calcule le Dr Léo Cantin, président de leur association. Il n'en reste que 49 dans 13 hôpitaux québécois; 13 autres spécialistes de cette discipline, réputée exigeante, sont toujours sur la liste de paie de la RAMQ, mais ils ont déserté les salles d'opération et agissent seulement comme consultants experts.

« Une catastrophe » pour cette spécialité complexe, dit le Dr Cantin. C'est comme si le Québec avait perdu 70 pédiatres ou 134 psychiatres, compare-t-il. Les neurochirurgiens partent pour l'Ontario ou les États-Unis, qui leur offrent des ponts d'or et des conditions rêvées de pratique.

Au Canada et aux États-Unis, ces oiseaux rares valent leur pesant d'or. Ici, cette spécialité de pointe rapporte un revenu moyen de 228 084 \$.

Ces docteurs offrent une performance professionnelle qui se compare à celle de sportifs de haut niveau, dit le Dr Cantin, mais ils touchent moins qu'un dermatologue ou un radiologiste, selon les statistiques de la RAMQ. « L'échelle salariale n'est pas correcte. »

Au Nouveau-Brunswick, ils gagnent 500 000 \$; en Alberta, cela varie de 800 000 \$ à 900 000 \$, selon les informations fournies par le Dr Cantin.

L'argent n'est toutefois pas le premier grief de ces spécialistes, qui se meurent d'envie devant l'équipement de haute technologie de leurs collègues américains et européens. Des appareils permettent, par exemple, de visualiser le cerveau

Voir CRISE en A 2 >

Plus d'information Page A 3

Salaires et conditions de travail sont au cœur du problème

RIVIÈRE-DU-LOUP

Un homme meurt peu après sa visite à l'urgence

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

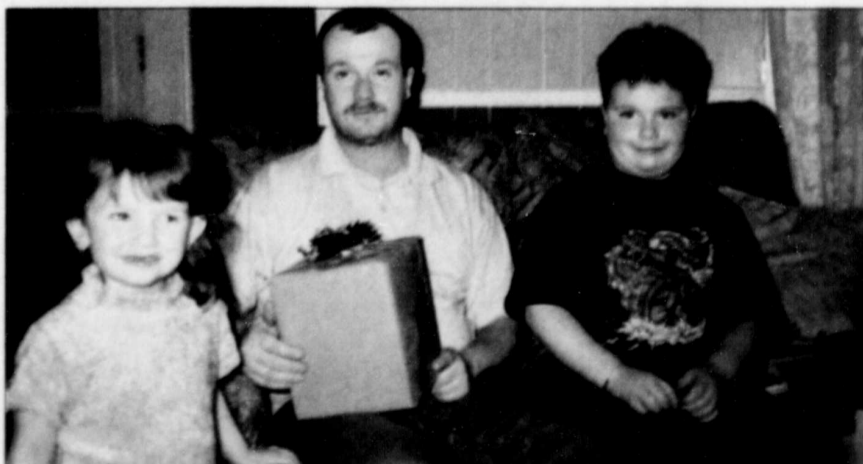
RIVIÈRE-DU-LOUP — « Nous sommes complètement démolis. Nous ne comprenons pas », répète Jean-Clau de Beaulieu, le beau-père d'Elvis Bernier, 34 ans, père de deux jeunes enfants, décédé lundi après que l'urgentologue du Centre hospitalier de Rivière-du-Loup l'eut retourné chez lui, malgré de vives douleurs au thorax et au bras gauche.

« Elvis s'est présenté à l'hôpital en matinée. Je suis allé à son domicile sur l'heure du midi. Il me disait souffrir de douleurs au thorax et au bras

gauche. J'étais certain qu'il avait quelque chose au cœur, et il m'a dit qu'il arrivait de l'hôpital, où on lui avait dit qu'il n'avait rien », raconte M. Beaulieu.

DEUX ÉLECTROS

Pendant sa visite à l'hôpital, Elvis Bernier a subi divers examens, dont deux électrocardiogrammes. Le médecin n'a rien vu d'anormal. « Elvis me disait que ça lui faisait tellement mal qu'il croyait qu'il allait mourir », poursuit M. Beaulieu dans un entretien avec LE SOLEIL, ajoutant que son gendre avait tour à tour chaud et froid. Vers 14 h, il souffrait telle-



Elvis Bernier et ses deux enfants

ment qu'il a demandé à mon épouse de retourner à l'hôpital. En allant chercher ses cartes d'assurance-maladie à l'intérieur, il s'est affaissé et n'a jamais repris conscience. Il avait le visage très rouge. »

Les services d'urgence ont été appelés, mais selon M. Beaulieu, qui avait commencé les manœuvres de réani-

Voir URGENCE en A 2 >

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Croyez-vous que les mauvais diagnostics sont courants dans les hôpitaux ?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

SOMMAIRE

Agenda	B 8	Loteries	A 13
Bandes dessinées	B 9	Météo	S 16
Bourses	C 4	Mot mystère	B 9
Bridge	S 15	Mots croisés	B 9
Décès	C 6	Petites annonces	S 11
Horoscope	B 9	Télévision	B 4

MÉTÉO

Max. 12, min. 2
Passages nuageux en matinée.
Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci: 6,1 cm Lan dernier: 10,7 cm
Cet hiver: 356,6 cm L'hiver dernier: 296,3 cm

QUÉBEC,
110^e ANNÉE, N° 106
FLORIDE, 2,10 \$ US

MONTRÉAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 2765700075 9

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
	abonnements@lesoleil.com
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
	petitesannonces@lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
	redaction@lesoleil.com
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

RESPONSABLE

Suite de la Une

service de police de Lévis à cause d'un permis de conduire expiré.

M. Maillette s'explique mal les motivations de la Ville de Lévis dans cette affaire. « Elle s'est rendue en Cour suprême pour 300 \$, alors que ça a dû lui coûter beaucoup plus cher en frais d'avocat! », a-t-il lancé au bout du fil.

L'avocat de la Ville de Lévis, Martin Bouffard, réplique qu'il s'agit d'abord d'une question de principe. La décision se justifie aussi d'un point de vue financier, ajoute Christian Brière, porte-parole de la Ville de Lévis: « Les constats d'infraction de ce genre représentent des sommes d'environ 200 000 \$ pour la Ville chaque année. Ça en valait donc le coup. » M. Brière n'était pas en mesure hier d'indiquer quelles sommes ont été dépensées par la Ville dans cette affaire.

L'Union des municipalités du Québec (UMQ), qui a accordé une aide financière de 10 000 \$ à la Ville de Lévis afin de l'appuyer dans ses démarches judiciaires, se réjouit aussi de cette décision dont les principes auront des répercussions dans l'ensemble du pays.

VENEZUELA

Un policier arrêté pour le meurtre des trois Canadiens

■ CARACAS, Venezuela — Un agent de police de Caracas a été arrêté dans l'affaire des meurtres des trois frères canado-venezuéliens, a annoncé Marcos Chavez, le chef de la police vénézuélienne, hier. Le policier a été identifié comme étant Javier Rafael Pineta Chirinos. Les ravisseurs auraient enlevé les frères Faddoul, John, Kevin et Jason, âgés respectivement de 17, 13 et 12 ans et leur chauffeur à un faux barrage policier en février dernier. Des témoins ont raconté avoir vu un homme vêtu d'un uniforme policier arrêter la voiture et démanteler la barricade policière après la disparition des victimes. Les corps des victimes tués d'une balle dans le cou et dans la tête ont été retrouvés la semaine dernière. M. Chavez a fait savoir que les enquêteurs recherchent toujours un autre suspect faisant aussi partie de la police métropolitaine. Une agence de presse du Venezuela a dit mercredi que 12 personnes ont été détenues concernant cette affaire. Par ailleurs, les autorités vénézuéliennes ont interrogé un agent de la police considéré comme le principal suspect pour le meurtre d'un photographe. Celui-ci a été tué alors qu'il se rendait couvrir une manifestation dénonçant la violence, déclenchée à la suite des assassinats des Faddoul, a dit le procureur de la Couronne, Isaias Rodriguez, hier. **PC**

IL'ÉTAIT HIER

2003 — Les libéraux de Jean Charest prennent le pouvoir au Québec avec l'élection de 76 députés contre 45 pour le PQ et quatre pour l'ADQ.

2002 — Hugo Chavez revient triomphalement à Caracas, pour reprendre la présidence du Venezuela que l'armée l'avait forcé à abandonner deux jours plus tôt lors d'un éphémère coup d'État.

2001 — Le régime Poutine prend le contrôle de la seule télévision indépendante russe, NTV, par le biais du groupe industriel Gazprom.

2000 — Le conseil de sécurité de l'ONU admet sa responsabilité et son échec à prévenir le génocide de 1994, au Rwanda.

1999 — Au Kosovo, l'aviation de l'OTAN se trompe de cible et tue 75 réfugiés d'âges divers.

1994 — Deux F-15 abattent par erreur deux hélicoptères américains, dans la zone d'exclusion au nord de l'Irak, tuant 26 personnes.

1988 — L'Union soviétique signe, à Genève, un accord de retrait de ses troupes d'Afghanistan.

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

ESPRIT DE CORPS



On nous avait prévenus: aucune photo ne serait prise pendant l'entrevue avec Sam Roberts. Son band veut dorénavant se présenter ensemble. À l'écoute de *Chemical City*, un deuxième opus d'une grande cohésion, la nouvelle directive tombe sous le sens...

Dans le cahier Arts w.-e.

L'ASSASSINAT D'UN GÉNIE



André Mathieu a été assassiné, déclare le pianiste Alain Lefèvre. Lorsque le voile se lèvera, les gens découvriront le calvaire que le compositeur a subi durant son existence. Il faut s'attendre selon lui à ce que le prochain film de Luc Dionne contienne plusieurs révélations choquantes.

Dans le cahier Cinéma

URGENCE

Suite de la Une

mation, il était déjà trop tard. Je fais de l'accompagnement pour personnes en fin de vie et il y a des signes qui ne trompent pas. Il était décédé. Je suis certain qu'il était en infarctus depuis le matin.»

ANTÉCÉDENTS

À l'hôpital, médecins et infirmières ont aussi tenté de le réanimer. « L'un des médecins m'a demandé s'il avait des antécédents en matière cardiaque et j'ai répondu que son père avait déjà eu des pontages. Le médecin m'a dit: "Comment ça se fait qu'ils ne m'ont pas dit ça?" J'ai eu plus tard que c'était le même médecin qui l'avait rencontré le matin même », poursuit M. Beaulieu, qui se demande pourquoi M. Bernier, qui travaillait comme soudeur dans le secteur de la construction, n'a pas été gardé en observation. « Il n'y avait qu'une



Jean-Claude Beaulieu

personne dans l'urgence. Les autres civières étaient vides. Un cardiologue m'a dit avoir regardé l'électrocardiogramme et que tout semblait normal. Mais pourquoi lui en avoir fait passer deux? », se demande M. Beaulieu. « Je ne sais pas. Le premier était probablement négatif et le médecin a voulu se rassurer », explique le directeur général du Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup, Raymond April.

« Les examens ont été réalisés et les résultats étaient, semble-t-il, tous négatifs. Le centre hospitalier a une

obligation de moyens. Les procédures internes enclenchées dans de tels cas révéleront si tous les moyens ont été pris. Nous ne savons toujours pas s'il est décédé d'un infarctus ou d'une autre cause. Une douleur rétrosternale peut aussi s'apparenter à une indigestion, poursuit le directeur général, qui s'est entretenu avec le médecin en question. Le médecin était très tristé mais semblait se- rein, parce qu'il a la certitude d'avoir fait ce qu'il fallait. »

Comme pour ajouter à la douleur, le service funéraire ne peut avoir lieu avant lundi. Aucune cérémonie du genre ne peut se tenir en période de Pâques.

À la lumière des informations dont il dispose, le coroner Yves Raymond n'a pas cru bon d'instituer une enquête. Les résultats de l'enquête interne pourront le faire changer d'avis.

« Nous ne savons pas encore si nous désirons poursuivre ou exiger une enquête publique. Dans des circonstances de ce genre, ça fait souvent encore plus mal, pour les résultats que ça donne en bout de ligne. Les médecins et les hôpitaux sont protégés à 150 %, conclut M. Beaulieu, indiquant toutefois que la décision finale sera prise la semaine prochaine.

L'urgence du CH de Rivière-du-Loup est considérée comme centre de traumatologie secondaire et, à ce titre, dessert près de 90 000 personnes provenant des MRC de Rivière-du-Loup, de Kamouraska, de Témiscouata et des Basques. L'hôpital compte 145 lits et une centaine de médecins.

CRISE

Suite de la Une

et les tumeurs en trois dimensions; il existe aussi un instrument de navigation dans le cerveau, comme le GPS. Aucun des hôpitaux québécois ne dispose des technologies les plus avancées.

Les spécialistes de la chirurgie du cerveau se plaignent aussi de manquer de temps opératoire (un jour ou deux par semaine au maximum). Les ressources insuffisantes en réadaptation (ergothérapie, physiothérapie et autres) pour le suivi des patients s'ajoutent à leurs griefs, tout comme l'absence de soutien administratif pour les tâches d'enseignement et de recherche.

Les listes d'attente font enfin partie des sujets de frustration. Il faut plus de six mois pour rencontrer un neurochirurgien, mais « on fait tous les cas urgents », précise le Dr Cantin. Ce système bancal n'est pas la faute des directions hospitalières, ajoute-t-il. « C'est le système qui est comme ça. »

Ce qui retient les chirurgiens encore actifs au Québec, conclut-il, « c'est uniquement leur famille et leurs amis ».

RÉACTIONS

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le dg adjoint Guy Gignac a fait savoir au SO-

LEIL, par un porte-parole, que la direction appuie les demandes de ces spécialistes et a fait des représentations auprès de l'agence régionale de santé. On souligne que la présence de neurochirurgiens est « très importante » pour l'hôpital.

AMÉLIORATION

La porte-parole du ministre de la Santé ne partage pas le pessimisme du Dr Cantin. « Il ne faut pas céder à la panique. » Selon M^{me} Merizzi, le système de santé québécois est en voie d'amélioration. Il y a eu beaucoup d'investissements en technologie de pointe et une augmentation des admissions en première année de médecine, qui atteignent 748 en septembre dernier (contre seulement 406 en 1997).

Dans 10 ans, il y aura 3000 omnipraticiens et spécialistes de plus, disait-elle en entrevue téléphonique, ce qui améliorera les conditions de travail de tout le monde. « Le système sera plus attrayant et plus en mesure de retenir ceux qui veulent travailler au Québec. »

Selon le ministère, il faut aussi retenir que 2004 marque une année charnière: pour la première fois depuis nombre d'années, il y a eu plus de retours que de départs chez les médecins.

Un défi déconcertant

Les parents atteints du cancer ont besoin d'aide pour le dire à leur enfant

TORONTO (PC) — Avouer à son enfant que son père ou sa mère est atteint du cancer représente l'un des défis les plus déconcertants auxquels un parent peut être confronté. Comment informer son enfant sans pour autant le terrifier complètement?

Des chercheurs britanniques ont conclu que les parents qui doivent déjà faire face à leur propre maladie, ou à celle de leur conjoint, ont besoin d'aide pour en parler avec leur enfant. Et le personnel soignant peut être une source importante de support et de réconfort.

Une étude du Park Hospital for Children d'Oxford en Angleterre, ayant analysé le cas de 37 femmes diagnostiquées avec un stade précoce de cancer et de leur famille, a mis en lumière le fait que les enfants étaient beaucoup plus conscients du caractère potentiellement mortel du cancer que ne le pensaient leurs parents.

Lors des entretiens avec les 31 enfants participant à l'étude, la psychiatre pour enfants Gillian Forrest

a constaté le décalage existant entre les informations données par les parents et ce qu'ils avaient réellement besoin de savoir et de comprendre pour eux-mêmes.

Protéger les enfants, des réalités du cancer peut se retourner contre les parents, en particulier en ce qui concerne l'un des plus grandes peurs des enfants, celle de la mort de l'un de leurs parents.

Arlette Lefebvre, une psychiatre de l'Hôpital pour les enfants malades de Toronto, suggère aux parents de demeurer calmes et de réfléchir aux informations qu'ils vont livrer à leur enfant. Elle propose aussi aux

parents de recourir aux services d'une personne-ressource afin de les aider dans les moments difficiles.

M^{me} Gillian Forrest, dont l'étude est disponible dans Internet par l'entremise de la British Medical Association, croit que les médecins et le personnel hospitalier des centres de traitement du cancer sont bien placés pour aider les parents et les enfants à mieux communiquer.

Comment l'informer sans pour autant le terrifier?

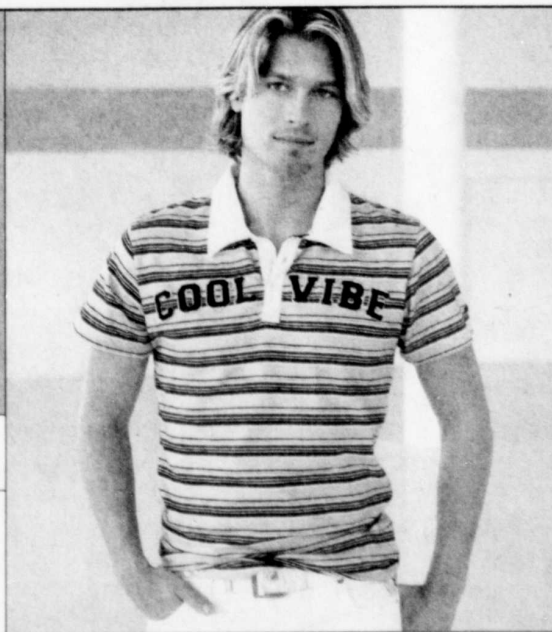


LE 31



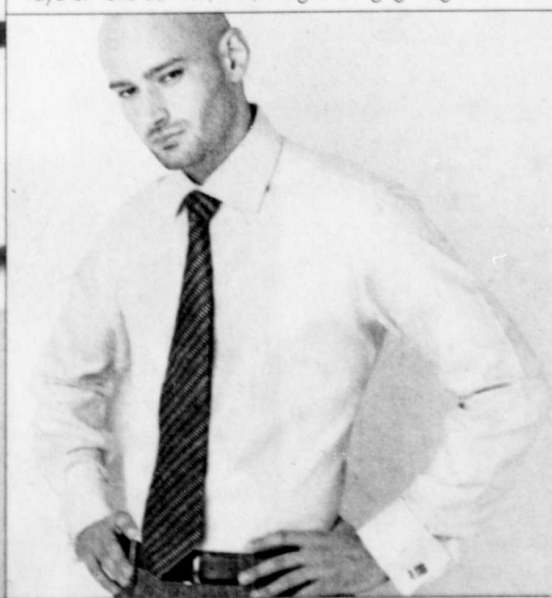
LA CHEMISE FROISSÉE RAYÉE 29.95

Un style très apprécié pour son mélange coton-poly et sa texture décontractée sans souci. Notre exclusivité dans une palette de coloris printemps à dominance de bleu, vert, marine, noir, rouge. P.m.g.tg.tg.



LE POLO RUGBY 19.99

C'est le tee-shirt pure mode de la saison, en jersey de coton avec col blanc en coton tissé et logo contrastant sur fond rayé en tons de rose, vert, indigo. P.m.g.tg. Rég. 29.95



LA CHEMISE JACQUARD EN BIAIS 59.95

Une chemise classe affaires pur coton, qui se distingue par sa belle texture à la diagonale subtilement tissée en ton sur ton. Col évasé, poignets mousquetaires. Blanc, rose, vert, bleu. 14 1/2 à 17 1/2. Rég. 88.00. Une exclusivité du 31.



LE PULL NAUTIQUE TRICOT LÉGER 29.95

L'essentiel pull voyages-vacances, en tricot pur coton très léger pour un confort inégalé. Intérieur du col en contraste. Rayures en tons de blanc et marine, naturel et marine, bleu ardoise et marine ou rouge et marine. P.m.g.tg.tg. Rég. 39.95



Le certificat-cadeau Simons...

C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

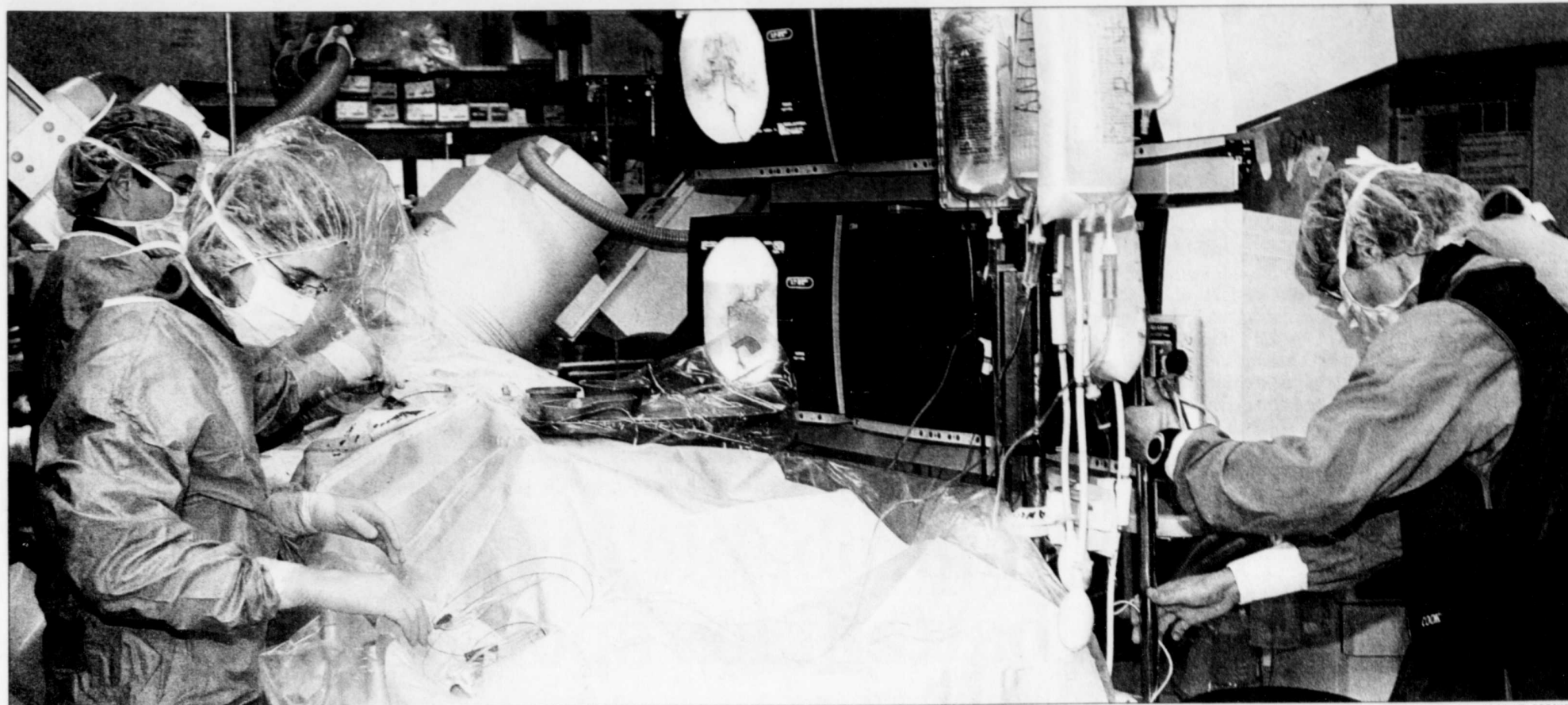
Nos magasins seront fermés le dimanche 16 avril et ouverts le lundi 17 avril. Bon congé à tous!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR L'ESTRIE

ACTUALITÉS

Vente fin de saison
Place de la Cité 654-3660

MÉDECINS SPÉCIALISTES : CRISE AIGUË AU QUÉBEC



La formation d'un chirurgien du cerveau prend 12 ans. Deux ans de plus qu'il y a quelques années, parce que les jeunes médecins se surspécialisent maintenant dans certaines branches précises de la neurochirurgie.

RÉMUNÉRATION

Des écarts « injustifiables »

Pédiatres, psychiatres et spécialistes en santé publique au bas de l'échelle

MARIE CAQUETTE

MCAquette@lesoleil.com

■ Depuis des années, la Fédération des médecins spécialistes cherche à « diminuer les écarts injustifiables » entre eux. L'exercice est fait à chaque négociation.

En entrevue, le président de la Fédération, le Dr Yves Dugré, refuse cependant d'identifier les neurochirurgiens comme un de ces groupes. Il reste vague et signale que les pédiatres, les psychiatres et les spécialistes en santé publique sont au bas de l'échelle salariale partout dans le monde. « C'est un dossier éminemment complexe et humain. »

Les 34 associations de médecins débattent démocratiquement de la part du gâteau qui leur sera attribuée, à la fin de négociations avec l'État. Au moment du vote, chaque groupe dispose statutairement de deux voix, plus une voix supplémentaire par tranche de 50 médecins. Mais auparavant, les discussions se font dans la transparence sur des bases objectives, poursuit le Dr Dugré.

Quels sont les critères? On considère les lois du marché ou le salaire versé ailleurs. Viennent ensuite les dépenses associées à certaines spécialités, comme la radiologie où 70% du revenu moyen de 400 000\$ sert à payer des frais lourds dont l'équipement. Troisième élément: la lourdeur de la tâche qui peut provoquer un exode de certains types de spécialistes. Les facteurs historiques comme la rémunération à l'acte entrent aussi en ligne de compte dans cet examen pour déterminer la juste part de chacun.

La Fédération des médecins spécialistes tente de réduire les différences de salaires à chaque négociation

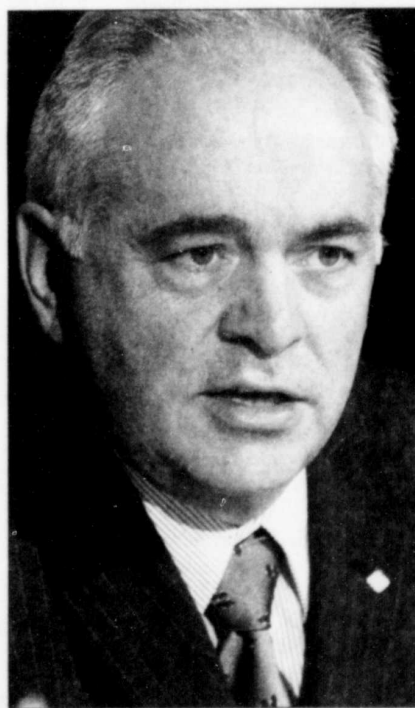


En radiologie, 70% du revenu moyen de 400 000\$ sert à payer des frais lourds dont l'équipement.

Il y a aussi la question des spécialités où l'on fait du temps partiel contre celles à temps plein. Un sixième critère est la pondération nécessaire pour ne pas écraser les petites spécialités qui ne comptent que quelques dizaines de membres (comme les neurochirurgiens). Le facteur exode fait enfin partie de l'analyse.

Il n'est jamais question d'enlever des acquis à des groupes mieux rémunérés, comme le sont par exemple les dermatologues et les radiologistes, insiste le Dr Dugré. « On essaie de rapprocher le bas de l'échelle vers (ceux qui sont dans) le haut. » Lors de la dernière négociation en 2003, dit-il, les radiologistes ont reçu moins que les pédiatres.

Parfois, un gouvernement intervient d'autorité pour dieter ses choix. C'est ce qu'a fait l'Ontario récemment pour privilégier les omnipraticiens qui travaillent en groupe plutôt que ceux qui font du sans rendez-vous en solo.



Le président de la Fédération des médecins spécialistes, le Dr Yves Dugré

► Nombre de médecins, et montant moyen de rémunération versé selon les spécialités (année 2004)

Catégorie de médecins	Nombre	Montant moyen
Radiologie diagnostique	539	399 340
Chirurgie cardiaque	61	343 962
Ophthalmologie	279	303 983
Médecine nucléaire	89	292 437
Urologie	142	288 182
Oto-rhino-laryngologie	180	270 890
Oncologie médicale	130	269 543
Cardiologie	387	263 607
Chirurgie générale	493	261 343
Gastro-entérologie	181	254 548
Gynécologie, obstétrique-gynécologie, obstétrique	404	252 285
Dermatologie	184	251 094
Anesthésiologie	610	249 098
Hématologie	83	240 111
Médecins spécialistes	7827	237 098
Neurochirurgie	62	228 084
Pneumologie	195	226 582
Radio-oncologie	67	219 466
Chirurgie orthopédique	302	219 308
Médecine interne	404	219 080
Néphrologie	144	215 219
Microbiologie médicale	152	213 558
Anatomo-pathologie et pathologie clinique	192	208 371
Physiatrie	73	201 186
Neurologie, électroencéphalographie et neuropsychiatrie	215	200 963
Allergie	54	196 895
Pédiatrie	562	189 843
Endocrinologie	139	180 852
Biochimie médicale	47	179 427
Chirurgie plastique	100	179 257
Rhumatologie	82	179 203
Psychiatrie	1058	175 183
Génétique médicale	21	173 757
Gériatrie	50	172 483
Médecins omnipraticiens	7600	157 564
Hygiène publique et santé communautaire	146	115 023

Source: Régie de l'assurance-maladie du Québec

NEUROCHIRURGIE

Il faut 20 ans pour remplacer les démissionnaires

MARIE CAQUETTE

MCAquette@lesoleil.com

La formation d'un chirurgien du cerveau prend 12 ans.

Deux ans de plus qu'il y a quelques années, parce que les jeunes médecins se surspécialisent maintenant dans certaines branches précises de la neurochirurgie où la technologie a profondément modifié les méthodes de pratique.

Ils commencent à pratiquer vers la mi-trentaine car la moitié des étudiants en médecine ont d'abord fait un autre bac avant d'être admis.

Il faut 20 ans pour remplacer un neurochirurgien, qui quitte le Québec au sommet de son art, par un autre tout aussi compétent.

« C'est une job stressante d'opérer dans le cerveau, de penser que cette personne peut en rester paralysée. On y pense tout le temps... », raconte l'un d'eux, le Dr Léo Cantin qui exerce à l'Enfant-Jésus.

Les neurochirurgiens traitent les cancers du cerveau (40% de leur pratique), les malformations, la maladie de Parkinson (en implantant des électrodes dans le cerveau) et les pathologies qui touchent à la colonne vertébrale (hernie discale, sténose spinale, arthrose, compressions nerveuses, radiculaires et de la moëlle).

Une population vieillissante est plus susceptible d'avoir recours aux services des neurochirurgiens. Mais ils s'occupent aussi des accidentés graves de la route, souvent des jeunes, qui sont victimes d'un traumatisme crânien.

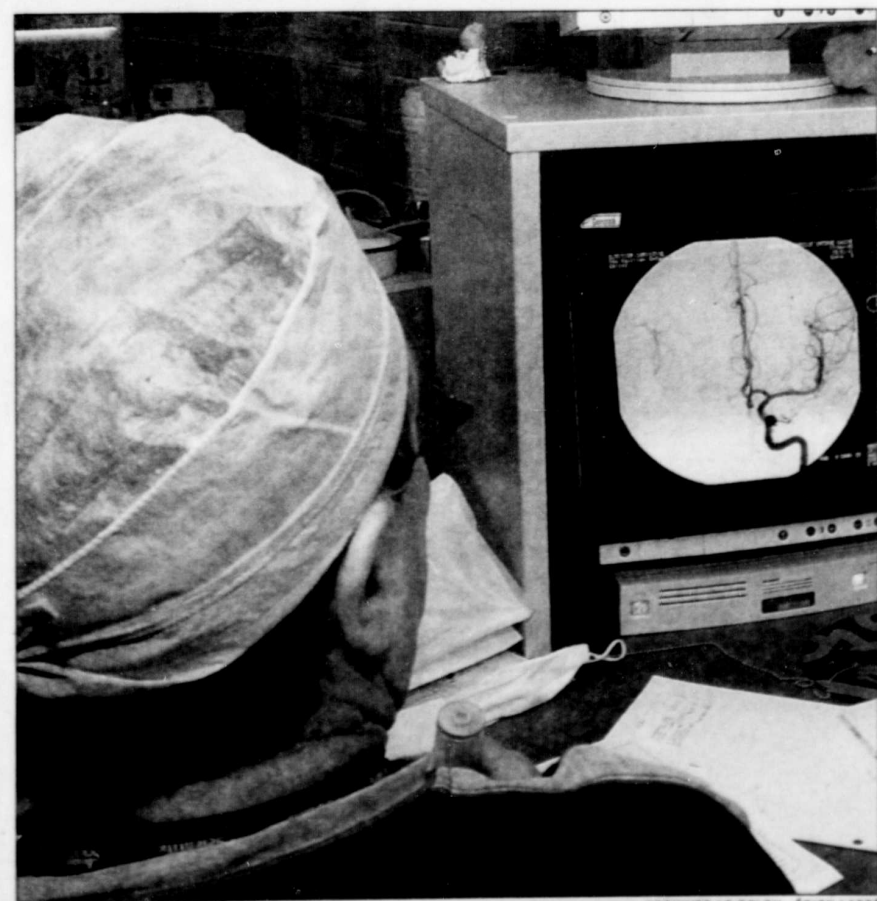
COMME UN DISQUE DUR

Les neurochirurgiens ne s'occupent pas que du cerveau mais des parties du corps qui en sont le prolongement, tels la colonne vertébrale, la moëlle épinière et les nerfs qui sont « branchés au cerveau », explique le Dr Cantin qui est président de l'association qui regroupe ces spécialistes.

Le Dr Cantin illustre les liens entre le cerveau, la colonne vertébrale et les nerfs en faisant le parallèle avec une centrale ou un disque dur d'ordinateur. La distribution de l'influx nerveux se fait par la moëlle épinière (qui circule dans la colonne vertébrale) comme dans un fil ou un gros câble qui sort du cerveau pour se rendre aux nerfs, dans toutes les parties du corps.

Le cerveau donne un ordre qui se transmet jusqu'aux membres, comme celui de lever la main.

Curieusement, la neurochirurgie est une spécialité mal connue au Québec, contrairement à ce qui se vit dans le monde anglo-saxon où le *brain surgeon* est une vedette du monde de la médecine.



Les 34 associations de médecins débattent démocratiquement de la part du gâteau qui leur sera attribuée, à la fin de négociations avec l'État.

Il en coûterait 900 M\$ pour construire un pont à Tadoussac

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Il en coûterait entre 815 et 903 millions \$, en dollars de 2004, et il faudra au moins sept ans pour construire un éventuel pont sur le Saguenay à la hauteur de Tadoussac. Ces chiffres font partie des résultats préliminaires de l'étude d'impact du projet, rendus publics hier par le ministère des Transports.

L'étude, menée par le consortium SNC-Lavalin-Génivar, a arrêté son choix sur un pont suspendu de quatre voies de plus de deux kilomètres de long, avec une travée centrale suspendue de 1350 mètres. S'il voyait le jour, ce pont deviendrait le plus long pont suspendu en Amérique du Nord, le cinquième au monde.

La différence de coût est attribuable aux routes d'approche au pont, qui auront 4,3 kilomètres du côté de Baie-Sainte-Catherine et 3,6 kilomètres du côté de Tadoussac. Pour une route d'approche à deux voies, la facture sera de 815 millions \$ et de 60 millions \$ de plus pour une route à quatre voies. L'hypothèse la plus élevée, à 903 millions \$, prévoit un projet en deux phases permettant l'élargissement de deux à quatre voies.

L'étude d'impact a aussi évalué la possibilité de faire appel à un partenariat public-privé (PPP). La comparaison a démontré qu'il en coûterait 127 millions \$ de plus en mode PPP. Cette différence est attribuable au taux d'intérêt privé sur l'emprunt et au taux de rendement recherché sur l'investissement en capital.

Le PPP aurait toutefois ses avantages, notamment sur l'expertise du secteur privé à engendrer des économies dans la réalisation d'infrastructures spécialisées et avec le transfert de risques à l'entreprise privée, dont le plus important concerne le dépassement de coûts.

Dans l'analyse avantages-coûts, l'étude indique que le pont coûterait 233 millions \$ au gouvernement sur une période de 40 ans, c'est-à-dire que les avantages futurs du pont sur cette période, évalués à 430 millions \$, ne couvriraient pas les coûts futurs prévus de 664 millions \$.

Au sujet des impacts sur l'environne-



La maquette du pont suspendu

ment, l'étude en identifie 63, dont 16 sont considérés forts ou très forts. Ces derniers concernent tous le milieu humain et visuel. L'impact le plus important est sans nul doute la perte des 90 emplois liés au service de traversier entre les deux rives.

« Ça semble être une étude relativement complète, a lancé le président de la Société du pont sur le Saguenay, Pierre Breton, qui a les résultats en main depuis hier comme ses collègues du comité consultatif sur le projet, formé d'une vingtaine de représentants de la Côte-Nord et de Charlevoix. On est sur le bon chemin. »

M. Breton était rapide à réfuter les éléments qui militent en défaveur du pont, entre autres celui traitant du rendement négatif de 233 millions \$. « On a seulement à se demander combien la Côte-Nord rapporte annuellement au gouvernement; c'est beaucoup plus que 233 millions \$, a-t-il lancé. Ici, ce n'est pas une région comme les autres, c'est un pays immense aux besoins immenses. Bien sûr, le gouvernement peut mettre tous ses œufs dans le panier de Montréal, mais ce serait une grave erreur de laisser mourir les régions-ressources. »

L'homme d'affaires a aussi signalé que les gouvernements ont l'obligation de voir à la continuité territoriale. « Je vous mets au défi de trouver un autre endroit au Canada où il y a une population de 100 000 personnes qui dépendent d'un service de traversier », a-t-il ajouté.

SNC-Lavalin-Génivar devrait déposer son rapport final au gouvernement à la fin du printemps, une fois que les membres du comité consultatif auront commenté la version préliminaire. Quant à la décision finale du gouvernement, nul ne peut dire pour l'instant quand elle tombera.



Vincent Couturier est bien entouré avec Claudia Abel-Potvin, à gauche, et Audrey Leblond, à droite.

Improbable que les sportives battent les sportifs

Il ne faut pas comparer les pommes avec les oranges, disent de jeunes experts

ALAIN BOUCHARD

ABouchard@lesoleil.com

■ Comparer les hommes et les femmes en matière de sport équivaut à comparer des pommes avec des oranges. Il est improbable que les performances des premières battent un jour celles des seconds, estiment trois spécialistes en herbe de l'Université Laval.

« Il est possible de changer les perceptions » qui permettront aux femmes d'être performantes au maximum, « mais il est impossible de changer leur composition corporelle », dit Vincent Couturier, un éducateur physique devenu moniteur de sport à la base militaire de Valcartier.

Ce dernier s'attaquait hier, à l'Université Laval, à la question *Les sportives battent-elles un jour les sportifs?* en compagnie de Claudia Abel-Potvin, chercheuse avec le spécialiste de la course à pied Richard Chouinard, et Audrey Leblond, kayakiste

étudiante en kinésiologie. Les trois ont 30 ans ou moins.

En 1996, les deux tiers des États-Uniens prédisaient que les sportives battraient un jour les sportifs. Explication: les records du monde masculins et féminins de course à pied suivaient des courbes convergentes qui allaient se croiser en 1998, selon les experts.

Non seulement les courbes ne se sont pas croisées, ont expliqué hier les trois conférenciers, mais elles ont cessé de converger au tournant du siècle. Si elles ont tellement convergé à un certain moment, c'est en raison de

spectaculaire rattrapage effectué par les femmes, restées jusque-là très séduites pour des raisons culturelles.

À masse corporelle égale, la femme peut rivaliser avec l'homme. Sauf que l'homme est plus costaud, qu'il est plus fort et que son cœur est plus gros. Quant au cycle menstruel de la femme, les études sur le sujet restent trop contradictoires pour affirmer qu'il « nuit » ou pas.

MYTHES

L'homme risque de rester supérieur à la femme en sport malgré la fausseté de quelques vieux mythes les plus tenaces à leur sujet. L'homme est plus résistant que la femme: faux. L'homme est plus motivé: faux.

En revanche, il est vrai que les hommes sont plus forts, qu'ils ont une meilleure perception visio-spatiale, qu'ils sont plus agressifs... et qu'ils se dopent plus.

C'est le temps de l'entreposage!

Collecte et livraison **gratuites** à la maison ou au bureau
654-3660

PRIX SPÉCIAL pour entreposage de manteaux de drap, garnis ou non de fourrure

Votre manteau ne vous satisfait plus ???

Échangez-le jusqu'à **30%** de réduction à l'achat d'une nouvelle fourrure

recevez **20%** sur une transformation.

NOUS AVONS LES EXPERTS QU'IL VOUS FAUT.

PRÉMONT FORGUES
FOURRURES & MANTEAUX
Place de la Cité • Sainte-Foy • 654-3660

CRTC AVIS PUBLIC DU CRTC CRTC PUBLIC NOTICE **Canada**

1. L'ENSEMBLE DU CANADA. SRC demande l'autorisation de modifier la licence de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées analogique appelée Newsworld en remplaçant la condition de licence relative au calcul du contenu canadien. EXAMEN DE LA DEMANDE: 181, rue Queen, Ottawa (Ont.).

2. PROVINCES DU QUÉBEC et de l'ONTARIO. COGECO CÂBLE CANADA INC. demande l'autorisation de modifier la licence de son entreprise régionale de programmation de vidéo sur demande (VSD). Pour plus d'informations, consulter l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE: 5, Place Ville Marie, Bureau 915, Montréal (Qc).

4. LA POCATIÈRE (Qc). VIDÉOTRON LTÉE, au nom de sa filiale CF CÂBLE TV INC., demande l'autorisation de modifier la licence de son entreprise de distribution par câble desservant La Pocatière. Pour plus d'informations, consulter l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE: 300, ave. Viger E., Montréal; et Hôtel de Ville, 7, Place de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli (Qc).

5. L'ENSEMBLE DU CANADA. SRC (Le Réseau de l'information) demande l'autorisation de modifier la condition de licence relative à la distribution de matériel publicitaire afin d'augmenter la quantité de publicité de 8 minutes à un maximum de 12 minutes par heure. EXAMEN DE LA DEMANDE: 1400, boul. René-Lévesque E., Montréal (Qc).

Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez utiliser L'UNE des façons suivantes: utiliser le lien du « Formulaire d'interventions/observations » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos observations doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **20 avril 2006** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis public CRTC 2006-32

1. ACROSS CANADA. CBC requests authority to amend the licence of the national, English-language, analog specialty programming undertaking known as Newsworld by replacing the condition of licence relating to the measurement of Canadian content. EXAMINATION OF APPLICATION: 181 Queen St., Ottawa, Ont.

2. PROVINCES OF QUEBEC and ONTARIO. COGECO CABLE CANADA INC. requests authority to amend the licence of its regional video on demand programming undertaking (VOD). For more information, consult the Public Notice. EXAMINATION OF APPLICATION: 5 Place Ville Marie, Suite 915, Montréal, Qc.

4. LA POCATIÈRE, Qc. VIDÉOTRON LTD., on behalf of its subsidiary CF CABLE TV INC., requests authority to amend the licence of its cable distribution undertaking serving La Pocatière. For more information, consult the Public Notice. EXAMINATION OF APPLICATION: 300 Viger Ave. E., Montréal; and City Hall, 7 Place de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli, Qc.

5. ACROSS CANADA. CBC (Le Réseau de l'information) requests authority to amend the condition of licence pertaining to the distribution of advertising material by increasing the amount of advertising from the current 8 minutes to a maximum of 12 minutes per hour. EXAMINATION OF APPLICATION: 1400 René-Lévesque Boul. E., Montréal, Qc.

If you wish to support or oppose an application, you may use ONE of the following options: select the link to the "Intervention/Comments Form" found under the "Public Proceedings" section of the CRTC's web site; or write to the CRTC, Ottawa, Ont., K1A 0N2; or send a fax to the Secretary General at (819) 994-0218. Your intervention must be received at the CRTC on or before **20 April 2006** and **MUST** include the proof that you sent a copy to the applicant. All information submitted, including your email address, name and any other personal information as provided, will be posted on the CRTC's web site. For more information: 1-877-249-CRTC (Toll-free) or Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Reference document: Public Notice CRTC 2006-32

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LES VÉHICULES LES MIEUX PROTÉGÉS AU MONDE™

Garantie limitée sur le groupe motopropulseur de **10** ans/160 000 km

Garantie limitée sur les véhicules neufs de **5** ans/100 000 km

Assistance routière de **5** ans/kilométrage illimité

0% À L'ACHAT SUR TOUS LES MODÈLES 2006

à partir de: 15 998\$ LANCER à partir de: 23 998\$ OUTLANDER à partir de: 25 498\$ ECLIPSE à partir de: 34 998\$ ENDEVOR à partir de: 23 998\$ GALANT à partir de: 21 998\$ SPORTBACK

Le seul concessionnaire Mitsubishi recommandé par le CAA au Québec
Le plus **GROS** au Québec!

QUÉBEC MITSUBISHI

1000, boul. Pierre-Bertrand sud, Vanier, ☎ 682.2226, ☎ 1.866.50MITSU
www.quebecmitsubishi.com

La SPYDEN 2007 est arrivée!

OUVERT aujourd'hui Vendredi saint

5005

Le cœur d'une fillette relancé 10 ans après une greffe

LONDRES (AFP)— Des médecins britanniques ont relancé avec succès le cœur « dormant » d'une fillette de 12 ans en train de rejeter un cœur greffé 10 ans plus tôt, une opération présentée hier comme une première médicale au Royaume-Uni.

Hannah Clark, qui vit à Moutain Hash, dans le sud du Pays de Galles, avait reçu il y a 10 ans un nouveau cœur, car elle souffrait d'une forme grave de cardiomyopathie (augmentation du muscle cardiaque). Son cœur avait été laissé dans sa poitrine, mais mis au repos.

En octobre dernier, lors d'une visite de routine, les médecins ont découvert qu'elle était en train de rejeter son cœur greffé. Une équipe de chirurgiens dirigée par le professeur Magdi Yacoub a alors décidé de retirer le cœur greffé et de remettre pleinement en route le cœur de la petite fille, opérée le 20 février au Great Street Ormond Hospital à Londres.

« Son cœur a guéri, c'est vraiment une nouvelle merveilleuse », a déclaré hier le professeur Yacoub.

« Ce n'est pas habituel » de laisser ainsi un cœur malade, lorsqu'on en greffe un autre, a reconnu le professeur Yacoub, qui avait effectué la greffe il y a 10 ans et a interrompu sa retraite, à la demande des parents de Hannah, pour superviser l'opération en février.

SON CŒUR A GUÉRI

Mais, a-t-il expliqué sur la BBC, « à l'époque, nous avions pensé qu'il y avait une petite chance que son cœur guérisse. C'était l'idée, et cela a marché, c'est merveilleux ».

Selon lui, « toutes les complications ont disparu », et Hannah est « maintenant une petite fille heureuse, avec un cœur normal ». L'hôpital a précisé que « cette combinaison de circonstances est une première pour des enfants ou des adultes au Royaume-Uni ».

Le professeur Peter Weissberg, directeur médical de la Fondation cardiologique britannique (BHF), a qualifié l'opération « d'événement important » qui montre qu'un cœur laissé au repos peut parfois guérir.

« Des chirurgiens comme le professeur Magdi Yacoub pensent depuis quelque temps qu'un cœur défaillant à la suite d'une inflammation peut guérir s'il observe une période de repos », a-t-il expliqué. « C'est exactement ce qui semble s'être produit ».

« Maintenant, l'approche serait d'implanter un cœur mécanique, appelé dispositif d'assistance ventriculaire, pour effectuer le travail à la place du cœur défaillant dans l'espoir qu'il se remettra et que le dispositif puisse être retiré après quelques mois. Il y a 10 ans, ces instruments n'étaient pas assez fiables, et c'est pour cela que Hannah a reçu une greffe », a-t-il expliqué.

Les parents de la fillette espèrent désormais qu'elle pourra reprendre progressivement l'école après les vacances de Pâques. Avant l'opération, les médecins « nous avaient dit que cela n'avait jamais été fait, et qu'il y avait un risque important », a expliqué sa mère Elizabeth Clark sur Sky News.

Mais l'opération prévue durer huit heures a été achevée en moins de cinq heures. « Ils nous avaient également dit qu'elle pourrait être en soins intensifs pendant des semaines, voire des mois. Ils ne savaient pas, parce que c'était la première fois que c'était fait. Hannah s'est remise tellement bien qu'elle était de retour à la maison cinq jours après. »



L'impresario aurait déclaré à sa famille qu'il n'a pas fait d'autre victime.

TROISIÈME VICTIME PRÉSUMÉE

Guy Cloutier clame son innocence

FRANCIS HIGGINS
FHiggins@lesoleil.com

« Du fond de sa cellule, Guy Cloutier clame son innocence », a révélé hier un proche de l'impresario qui lui a rendu visite au pénitencier.

La télévision de Radio-Canada a obtenu les commentaires d'un membre de l'entourage de l'ancien producteur. Selon lui, ce dernier ne connaît pas l'identité de la nouvelle personne qui l'accuse d'agression sexuelle.

De plus, Cloutier aurait déclaré à sa famille qu'il n'a pas fait de troisième victime, puisqu'il l'aurait mentionné lors de son arrestation, d'après l'indicateur.

Le secret le plus complet entoure toujours cette affaire. Le dossier de la présumée victime de Guy Cloutier est maintenant entre les mains de la Sûreté du Québec. Les enquê-

teurs étudient la véracité du courriel accusateur.

Son auteur indique avoir été agressé sexuellement par Cloutier en 1974 et en 1975. Cependant, on ignore le sexe de la victime, ses liens avec l'ancien agent d'artistes et son âge à l'époque des gestes allégués.

Comme il s'agit d'une enquête à caractère privé, aucun détail ne sera divulgué avant un éventuel procès. « Normalement, on ne confirmerait même pas s'il y a enquête ou non, mais les Services correctionnels l'ont déjà annoncé, explique Chantal Mackels, porte-parole de la SQ. Je peux dire que nous sommes présentement à rassembler et prendre connaissance des documents en cause. »

IDENTITÉ SECRÈTE

De l'avis du chroniqueur artistique Michel Girouard, il s'agit de la plus grosse affaire de ce genre à survenir

en Amérique du Nord. « Comme histoire de mœurs, c'est plus gros que tout ce qui est arrivé ailleurs, dit-il. Le courriel doit être très sérieux. La preuve, c'est que les commissaires ont été pris par surprise. Ils n'avaient pas à révéler son existence, mais ils l'ont fait quand même. »

M. Girouard estime que cette présumée victime a un lien avec le monde artistique. Il a sa petite idée sur l'identité de cette personne, mais refuse de la partager.

Cependant, il assure qu'il ne s'agit pas de la chanteuse Martine St-Clair qui faisait l'objet de rumeurs. D'ailleurs, le gérant de la célèbre interprète a assuré au SOLEIL qu'elle n'était pas impliquée dans cette affaire.

Le porte-parole de la fondation Nathalie Simard, Jacques Labrie, soutient qu'aucun membre de l'organisme, y compris sa fondatrice, ne connaît l'identité de cette victime.

Martine St-Clair a nié les rumeurs l'impliquant

Retrouvée morte devant sa télé, trois ans plus tard

LONDRES — Le corps d'une Britannique décédée il y a près de trois ans a été découvert dans son appartement de Londres, entouré de cadeaux de Noël jamais ouverts et devant un écran de télévision allumé, a rapporté hier la police de la capitale. En état de décomposition avancé, le corps de Joyce Vincent, 40 ans, a été retrouvé en janvier. M^{me} Vincent, qui n'a pu être identifiée que grâce à ses empreintes dentaires, serait morte de causes naturelles au début de l'année 2003. Cette déduction a été corroborée par des lettres encore cachetées datées de février 2003 et des aliments expirant également en février 2003. Les responsables de l'association qui avait fourni un logement à M^{me} Vincent, victime de violence conjugale, ont sonné l'alarme après que des milliers de livres de loyers impayés se soient accumulés. AFP

Tourures DU VIEUX-PORT

Remodelage
Très grand choix
d'inspiration pour
remodeler votre
manteau
Possibilité
d'échange

Entreposez et protégez votre
MANTEAU
pour seulement
995\$

55, rue Saint-Pierre, Québec 692-6686

CONSTRUCTION CANADIENNE 30^e anniversaire
RESIDENTIEL COMMERCIAL RENOVATION

Domaine
Parc Prévert
Charlesbourg

Direction boul. Chauveau Est

TERRAIN à partir de
33 000\$

BUNGALOWS
COTTAGES
JUMELÉS
MAISONS DE VILLE

À partir de
133 037\$
Maison, terrain,
Hydro et taxes
inclus

Livraison juillet 2006

845-5145
624-1882
878-2558
627-5145

www.constructioncanadienne.com

ON PAYE LES 2 TAXES SUR TOUT

2 derniers jours

Blazer LAUREN RALPH LAUREN
4 saisons
100% laine
195\$

3 dans 1
COSTUME PLATINE 2006
4 saisons, super 140, épaules naturelles, choix de 15 couleurs.

chemise + cravate italienne
395\$

Chemise SIMON CHANG
8 nouvelles couleurs d'été
69\$

Aussi, des prix spéciaux sur toutes nos grandes collections internationales

TOMBOLINI BAUMLER
LAUREN FÉRAUD
AXIS PARIS
REPORT Calvin Klein
FRANCO TASSI PERRY ELLIS

françois cote LUXE

COLLECTION
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

Complexe Germain-des-Prés • Sainte-Foy • 657-1760 www.francoiscote.com

Wal-Mart perd sa contestation du syndicat à Saint-Hyacinthe

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La Cour supérieure du Québec a rejeté la requête en révision judiciaire déposée par Wal-Mart, qui contestait la composition de l'unité d'accréditation syndicale à son magasin de Saint-Hyacinthe.

Les employés du magasin Wal-Mart de Saint-Hyacinthe avaient obtenu leur accréditation syndicale de la Commission des relations du travail, le 14 janvier 2005. Ils avaient choisi le syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) affilié à la FTQ.

Il s'agissait, à l'époque, du deuxième syndicat dans un magasin de la chaîne de commerce de détail en Amérique du Nord, après celui de Jonquière, aujourd'hui fermé.

Wal-Mart avait dès lors contesté la composition de l'unité d'accréditation syndicale, arguant qu'il ne fallait pas écarter certains employés qui avaient été écartés dans la décision de la Commission des relations du travail. Selon Wal-Mart, sans ces exclusions, il n'y aurait pas eu majorité, donc pas d'accréditation syndicale.

Après avoir entendu les parties, la Cour supérieure conclut toutefois qu'il n'y a pas lieu d'intervenir puisque la décision de la Commission des

relations du travail sur la composition de l'unité d'accréditation ne lui paraît pas déraisonnable. Elle rejette donc la requête en révision judiciaire déposée par Wal-Mart.

Joint au téléphone, le porte-parole de Wal-Mart Canada, Yanik Deschênes, a indiqué que les avocats de Wal-Mart étudiaient toujours ce jugement de la Cour supérieure et n'avaient pas encore décidé s'ils interjetteraient appel.

Ce différend n'a pas empêché les parties d'amorcer des négociations en vue de conclure une première convention collective. Des discussions ont d'abord eu lieu en présence d'un conciliateur. Puis un arbitre a été nommé au dossier par le ministre du Travail, en décembre dernier.

L'arbitre travaille toujours au dossier. Une autre rencontre de médiation est prévue à la fin du mois.

LE PAPE CÉLÈBRE LE JEUDI SAINT



Le pape Benoît XVI a lavé les pieds de 12 hommes hier, à la manière de Jésus avec les apôtres pendant leur dernier souper avant son arrestation. La cérémonie symbolisant la purification et l'humilité s'est déroulée dans la basilique Saint-Jean de Latran à Rome. Le souverain pontife muni d'un vase doré a versé de l'eau sur les pieds de chaque homme habillé de blanc et a frotté et séché chaque pied tandis qu'un chœur chantait un hymne. Le Jeudi saint marque le début de cérémonies solennelles pendant lesquelles les catholiques revivent les souffrances de Jésus, la crucifixion et la mort, avant la résurrection le dimanche de Pâques.



AVIS PUBLIC DU CRTC

Le CRTC annonce par la présente qu'il a reçu des demandes de renouvellement abrégées de licences d'entreprises de programmation de radio dont les licences expireront le 31 août 2006. Ces demandes ont été reçues et seront traitées conformément à la procédure révisée annoncée dans le Circulaire de radiodiffusion CRTC 2002-448 intitulé « Le CRTC simplifie le processus de renouvellement des licences de radio ». Le CRTC entend renouveler ces licences de radiodiffusion pour une pleine période d'application de sept ans, sujet aux interventions. Les conditions prescrites dans les avis publics applicables suivants ainsi que les conditions prescrites dans les licences actuelles s'appliqueraient : Avis public CRTC 1999-137 – Stations de radio commerciales, Avis public CRTC 2000-156 – Stations de radio de campus, Avis public CRTC 2000-157 – Stations de radio communautaires, Avis public CRTC 2001-70 – Stations de radio autochtones. EXAMEN DES DEMANDES : consulter l'avis public.

Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez utiliser L'UNE des façons suivantes : utiliser le lien du « Formulaire d'interventions/observations » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos observations doivent être reçues par le CRTC au plus tard le 19 avril 2006 et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2006-31



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC PUBLIC NOTICE

Canada

The CRTC announces that it has received abridged licence renewal applications for radio programming undertakings whose licences are due to expire on 31 August 2006. These applications were received and are being processed pursuant to the revised procedures announced in Broadcasting Circular CRTC 2002-448 entitled "The CRTC Streamlines Radio Renewals Process". The CRTC intends to renew these broadcasting licences for a full seven year term, subject to any interventions. The conditions specified in the following applicable Public Notices as well as the conditions contained in the current licences would apply: Public Notice CRTC 1999-137 – Commercial radio stations, Public Notice CRTC 2000-156 – Campus radio stations, Public Notice CRTC 2000-157 – Community radio stations, Public Notice CRTC 2001-70 – Native radio stations. EXAMINATION OF APPLICATIONS: Consult the Public Notice.

If you wish to support or oppose an application, you may use ONE of the following options: select the link to the "Intervention/Comments Form" found under the "Public Proceedings" section of the CRTC's web site; or write to the CRTC, Ottawa, Ont., K1A 0N2; or send a fax to the Secretary General at (819) 994-0218. Your intervention must be received at the CRTC on or before 19 April 2006 and MUST include the proof that you sent a copy to the applicant. All information submitted, including your email address, name and any other personal information as provided, will be posted on the CRTC's web site. For more information: 1-877-249-CRTC (Toll-free) or Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Reference document: Public Notice CRTC 2006-31

#155

AUJOURD'HUI SEULEMENT

JOUR DE L'OFFRE ET DE L'OEUF



Garantie prolongée*
GRATUITE

MAZDA 6



GAGNEZ À TOUT COUP

100\$

à

1000\$

«cash»

GAGNEZ À TOUT COUP



RADIO SATELLITE
GRATUIT

MAZDA 3



SUR TOUS NOS VÉHICULES NEUF ET DÉMONSTRATEURS. FAITES VOTRE CHOIX!

Classé 1^{er} au Canada

Beauport

MAZDA



MAZDA

667-3131

www.beauportmazda.com



585, rue Clemenceau, Beauport,
Aut. de la Capitale, sortie Seignerie

VANCOUVER

Le jeune enlevé a craint pour sa vie

VANCOUVER (PC) — Victime d'un enlèvement, Graham McMynn est sorti de l'ombre pour la première fois, hier, depuis qu'il a été délivré par la police, après huit jours de captivité.

« Ils ont enfoncé la porte, et j'étais très heureux de voir la police, a dit le jeune homme de 23 ans, lors d'une conférence de presse. Disons que c'a été le meilleur moment. »

M. McMynn a affirmé qu'il n'était pas en mesure de donner plus de détails sur sa détention, mais il avait quand même ceci à dire: « J'ai été enlevé. Alors, ce n'était rien d'amusant. »

Le jeune homme et ses parents ont remercié les policiers à plusieurs reprises durant la conférence de presse. L'étudiant de l'Université de la Colombie-Britannique a reconnu qu'il avait craint le pire à un moment. « Au début, je m'attendais à ce qu'ils arrivent pour me délivrer, a dit Graham McMynn. Malheureusement, à un certain moment, j'ai arrêté d'espérer. »

Le chef de police adjoint Doug Leopard a déclaré que 200 enquêteurs avaient été affectés au dossier jour et nuit et que plusieurs services de police avaient été consultés, dont Scotland Yard et le FBI. Mercredi, les agents ont finalement réussi une opération policière contre la résidence de Surrey où le jeune est demeuré détenu pendant huit jours, après avoir été enlevé en plein jour dans un quartier cossu de Vancouver.

CONSTRUCTION CANADIENNE 30^e anniversaire
RESIDENTIEL COMMERCIAL RENOVATION

Condominiums Jean Juneau

Phases 1 et 2 : VENDUS
Phase 3 : X 1
DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT
Phase 4 : X 3
EN CONSTRUCTION



Saint-Augustin-de-Desmaures
Bureau des ventes
101, Geneviève - Tison
878-2558 • 627-5145

• Tout brique
• Insonorisation supérieure
• Piscine
• Terrain aménagé
• Très haute qualité

www.constructioncanadienne.com

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

MORTE APRÈS AVOIR ÉTÉ HEURTÉE PAR UNE AUTO

Des questions sur la pénurie d'ambulanciers à Québec

FRANCIS HIGGINS

FHiggins@lesoleil.com

■ La mort d'une piétonne de 19 ans soulève de nouveau la question du nombre d'ambulanciers disponibles à Québec.

La jeune femme est décédée après avoir été frappée par une voiture mardi soir, à l'angle des rues Sainte-Genève et de la Volière, dans l'arrondissement Haute-Saint-Charles, à Québec. Elle traversait la rue à pied, vers 21 h 30, lorsqu'elle a été renversée.

Appelés sur les lieux, les ambulanciers ont amorcé les manœuvres de réanimation. Une deuxième équipe d'ambulanciers aurait été nécessaire pour poursuivre le massage cardiaque pendant le transport, mais aucune n'était disponible.

Ce sont les pompiers qui ont dû donné suite aux efforts, en vain. La mort de la femme a été constatée peu de temps après son arrivée à l'hôpital Chauveau.

Selon un responsable de la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec, un nombre exceptionnellement élevé d'appels ont tenu la quin-

zaine de véhicules occupés toute la soirée. « Plus d'ambulanciers sur le terrain n'aurait rien changé aux chances de survie de la dame. Elle a reçu des soins adéquats même si le backup n'est jamais venu », dit Jocelyn Garneau.

La police ne peut révéler l'identité de la victime pour l'instant puisque tous les membres de la famille n'ont pas été avisés de la nouvelle. Selon des témoins de l'accident, l'automobiliste ne serait pas en tort dans cette histoire. La police de Québec ajoute que l'alcool n'est pas la cause de la collision mortelle.



Une deuxième équipe d'ambulanciers aurait été nécessaire pour faire le massage cardiaque pendant le transport.

La grogne s'amplifie à l'annonce de la fermeture de l'école Stadacona

DAPHNÉ DION-VIENS

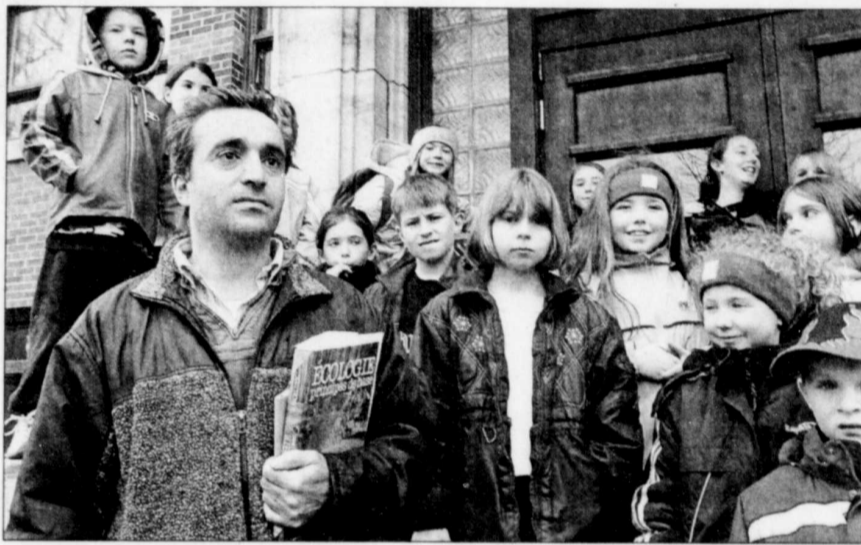
DDViens@lesoleil.com

■ Le comité de survie de l'école Stadacona a dénoncé hier, en conférence de presse, l'attitude adoptée par la direction de l'école pour le forcer à accepter la fermeture de son établissement. La direction a refusé que les représentants du comité consultent les autres parents et a annulé un cours d'écologie offert par un de ses membres.

La commission scolaire de la Capitale (CSC) a décidé, le 28 mars, de fermer l'école Stadacona et de conserver les deux autres écoles primaires du quartier : Saint-Fidèle, qui sera rénovée, et Saint-François d'Assise, qui sera reconstruite.

Il a été impossible hier d'obtenir les commentaires de la direction de l'école Stadacona.

Le comité de survie a par ailleurs envoyé une lettre au ministre de l'Éduca-



Bassam Adam, membre du comité de survie de l'école Stadacona, déplore que la direction ait suspendu le cours d'écologie qu'il donne bénévolement aux élèves chaque semaine.

tion, Jean-Marc Fournier, pour lui faire part de son opposition à cette décision.

Le ministre doit autoriser le financement pour la construction de la nouvelle école, mais n'a pas encore reçu

de demande formelle de la part de la CSC. « C'est la commission scolaire qui est la mieux placée pour prendre les décisions pour le milieu », a indiqué hier l'attachée de presse du ministre, Marie-Claude Lavigne.

NOMINATIONS AU RTC ET À EXPOCITÉ

La mairesse Boucher au tapis

La ministre Normandeau donne raison à Ann Bourget, la chef de l'opposition

CLAUDE VAILLANCOURT

CVaillancourt@lesoleil.com

■ La mairesse Andrée Boucher s'est retrouvée au tapis, hier, après la décision de la ministre Nathalie Normandeau de donner raison à Ann Bourget dans le litige qui oppose les deux femmes sur la nomination des représentants municipaux à la direction du RTC et d'ExpoCité.

Après plusieurs jours de réflexion, la ministre des Affaires municipales a informé la mairesse et son chef de l'opposition que les décisions qui sont prises aux conseils d'agglomération doivent être fidèles aux propositions adoptées par les membres du conseil municipal.

En d'autres termes, M^{me} Boucher n'a plus le choix : c'est le conseiller du RMQ, Jérôme Vaillancourt, qui occupera le siège de vice-président au Réseau de transport de la Capitale et non Paul Shoiry, le conseiller que la mairesse lui préférait. Le vieux compagnon de route de M^{me} Boucher siègera malgré tout au conseil d'administration de l'organisation puisque le RMQ était d'accord avec sa présence.

COMME AU CONSEIL

« Les orientations formulées par le conseil à la mairesse pour les séances du conseil d'agglomération peuvent être vagues ou précises », a expliqué au SOLEIL la ministre Normandeau. Et quand il s'agit de nominations à des fonctions, l'évidence est que le vote au conseil d'agglomération doit correspondre à la décision du conseil municipal.

À Saint-Augustin, les conseillers ont préféré accorder un mandat général au maire Marcel Corriveau. Ils lui laissent carte blanche pour décider la position qu'il adoptera au conseil d'agglomération pour le mieux-être de sa collectivité.

Mais le maire arrive bien plus souvent avec des orientations précises.

À Québec, l'économie politique est autre : la mairesse Boucher a été élue sans qu'une équipe l'entoure et le Réseau de transport de la Capitale compose la majorité des conseillers. En bout de ligne, c'est le parti de l'opposition qui décide. « La mairesse doit composer avec les résolutions modifiées du conseil », tranche M^{me} Normandeau. Elle espère que la structure politique qui prévaut à la Ville de Québec permettra quand même aux dossiers de progresser dans le meilleur intérêt. « L'ensemble des élus doivent créer un *modus operandi* fonctionnel », insiste-t-elle.

La porte-parole du chef de l'opposition, Isabelle Pelletier, a déclaré que la décision de la ministre Normandeau correspondait à l'avis juridique qu'avait reçu l'opposition à ce propos.

« M^{me} Bourget ne reviendra pas sur le sujet à la prochaine assemblée du conseil », assure-t-elle. « La proposition a été adoptée et il ne reste qu'à la faire appliquer. On n'a pas besoin de voter à nouveau là-dessus. »



Andrée Boucher



Ann Bourget



Nathalie Normandeau

La police relâche le farceur au bazooka de l'aéroport de Québec

FRANCIS HIGGINS

FHiggins@lesoleil.com

■ Le touriste français qui a alerté les agents de l'aéroport de Québec a peut-être déjà pris la poudre d'escampette pour éviter la justice québécoise.

Cet homme de 59 ans a été arrêté mardi, vers 15 h, après avoir déclaré à la blague qu'il transportait dans ses valises un bazooka, une sorte de lance-roquettes. Les hommes de la sécurité aéroportuaire ne l'ont pas trouvé drôle. Ils ont rapidement contacté la police de Québec pour arrêter l'individu qui habite à Poitiers, à mi-chemin entre Paris et Bordeaux.

Il a été relâché la nuit dernière en échange d'une caution de 350 euros (environ 490 \$CAN). Il a aussi promis de comparaître le 26 juin prochain au palais de justice de l'arrondissement de Sainte-Foy.

Cependant, l'homme a peut-être préféré éviter un procès en s'envolant vers l'Europe. Pour ce faire, il aura dû acheter un nouveau billet d'avion puisque la compagnie aérienne a annulé son précédent.

« Je pense qu'il est parti. Comme condition de libération, il devait faire un engagement monétaire. S'il ne se



On ne rigole pas à l'aéroport.

présente pas en cours, il perd son argent et sera barré du pays. S'il revient par la suite, il sera arrêté », a précisé le policier relationniste François Bouchard.

Le consulat de France à Québec n'a pas retourné les appels du SOLEIL pour dire s'il avait eu vent de l'affaire.

La police refuse d'identifier ce farceur puisqu'il n'a pas encore subi sa comparution.

« La sécurité est notre priorité. Il ne faut jamais dire à la blague qu'on porte une arme ou une bombe au moment de passer un point de contrôle. Ça peut mener à des accusations criminelles au fédéral », a expliqué Neil Dolstra, de l'administration canadienne de la sûreté du transport aérien.

Des incidents du genre sont « extrêmement rares », assure-t-il. On en compte à peine un ou deux par aéroport, chaque année.

Après vérification, la police de Québec a révélé qu'il s'agit du quatrième cas de fausse déclaration de ce genre à survenir à l'aéroport depuis le début de 2006. Le dernier remonte au 6 avril. Sur quatre blagues, trois ont été l'œuvre de touristes français.

Y a-t-il un lien entre ces mauvais plaisantins et leur origine ? Sans doute pas, pense Pascal Bélanger, directeur du développement de l'aéroport international Jean-Lesage.

« Depuis les attentats du 11 septembre 2001, aucune douane n'est relax au point de tolérer ces déclarations alarmantes. C'est plus sévère aux États-Unis, mais le Canada suit de près et la France aussi », affirme-t-il.

Ce qui est ouvert ou fermé en cette fin de semaine de Pâques

Ville de Québec

Ordures : l'horaire habituel est maintenu.

Matières recyclables et écocentres : pas de changement à l'horaire pour les matières recyclables alors que les écocentres conservent le même horaire, sauf dimanche alors qu'ils seront fermés.

Parcomètres : le dimanche de Pâques et le lendemain, les parcomètres seront gratuits, sauf ceux de la rue de la Maréchaussée.

Voies réservées : les automobilistes pourront circuler dans les voies réservées aux autobus aujourd'hui et

le Lundi de Pâques.

Autobus : aujourd'hui, Vendredi saint, les autobus circuleront selon l'horaire du samedi alors que les parcours 9, 22, 29, 33, et 88 conserveront l'horaire régulier. Pour faciliter le magasinage, les parcours 12, 60, 79, 80, 84 et 87 seront en service ce soir. Le service couche-tard sera offert aujourd'hui et demain. Le lundi de Pâques, les autobus circuleront selon l'horaire du samedi, sans service couche-tard.

Bibliothèques : aujourd'hui, elles seront toutes ouvertes, sauf la bibliothèque Aliette-Marchand. Ouverture

selon l'horaire habituel demain le 15. Le jour de Pâques, les bibliothèques Gabrielle-Roy et Étienne-Parent seront les seules ouvertes. Le lundi de Pâques, les seules bibliothèques ouvertes sont Gabrielle-Roy, Étienne-Parent, Charlesbourg et Neuchâtel.

Banques : Toutes les succursales ferment aujourd'hui, mais la très vaste majorité des succursales ouvrent leurs portes le Lundi de Pâques.

Alcool : ouverture des succursales de la SAQ selon l'horaire habituel toute la fin de semaine, sauf dimanche alors que les points de vente situés dans les centres commerciaux seront fermés.

Commerces : les centres commerciaux resteront portes closes le dimanche de Pâques. Ouverture selon l'horaire habituel les autres jours.

Université : les bureaux administratifs sont fermés d'aujourd'hui à lundi. La bibliothèque est ouverte aujourd'hui, demain et lundi de 10 h à 17 h 30, mais restera fermée à Pâques. Le Peps est ouvert aujourd'hui et demain, mais restera fermé dimanche et lundi.

Ville de Lévis

Services administratifs : les bureaux municipaux sont fermés d'aujourd'hui au lundi de Pâques.

Bibliothèques : ouverture de toutes

les bibliothèques aujourd'hui et demain : fermeture totale le dimanche de Pâques et le lendemain.

Ordures : la collecte s'effectuera selon l'horaire habituel.

Loisirs et culture : aujourd'hui, demain et lundi, l'Aquaréna et le centre culturel sont ouverts. Les centres communautaires, les chalets dans les parcs et les plateaux pour les activités sportives dans les écoles sont fermés, sauf pour les personnes ayant déjà des réservations. Le dimanche de Pâques, seules les personnes ayant déjà une réservation pourront fréquenter ces endroits.

GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS À QUÉBEC



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

La saison du nettoyage des rues de Québec a commencé. Depuis la nuit de mardi, des camions balaient et nettoient les quelque 1050 kilomètres du réseau routier de la capitale. Les travaux se poursuivront jour et nuit jusqu'au 15 juin, au plus tard. Le nettoyage est fait par la compagnie Charles Trudel inc. et coûtera 126 000 \$ à la Ville. Transports Québec invite les automobilistes à la prudence puisque des ralentissements sont à prévoir par endroits. *Francis Higgins*

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE À QUÉBEC

Le gouvernement Charest entend tenir parole

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

■ Québec peut encore espérer être le siège d'un Centre de la francophonie dans les Amériques (CFA) d'ici la fin du mandat, tel que promis en campagne électorale par le gouvernement Charest.

Avant l'élection d'avril 2003, les libéraux se sont engagés à implanter trois organismes dans la capitale: le CFA, un bureau de négociation sur le déséquilibre fiscal et le Conseil de la fédération. Ce dernier a finalement pignon sur rue à Ottawa, et quelques fonctionnaires déjà en place aux Finances ont eu la responsabilité d'un secrétariat sur le déséquilibre fiscal.

Mais les choses pourraient être différentes pour le Centre de la francophonie dans les Amériques. Un contrat d'expertise de 80 000 \$ pour la mise sur pied de l'organisme a été confié, en août passé, à la firme Gagné Leclerc inc. « Il reste à peu près un an au mandat, notre objectif est de le faire avant la fin », indique Olivier Marcell, chef de cabinet du ministre responsable de la

Francophonie canadienne, Benoit Pelletier. Le CAF serait un organe de promotion de la langue française dans toute l'Amérique du Nord. Il subventionnerait des activités à saveur culturelle et à caractère francophone, des films, des pièces de théâtre ou autres.

Il offrirait aussi une vitrine Internet et des réflexions sur la langue française dans les domaines de la justice, de la santé ou de la mondialisation. « Le lieu physique aurait pignon sur rue à Québec, dans un lieu touristique, genre le Vieux-Québec, affirme M. Marcell. Pour que quand les gens passent devant, ils aient le goût d'entrer voir. »

Des ficelles restent à attacher, particulièrement sur le plan financier. Le gouvernement du Québec tente d'associer ceux des autres provinces, ainsi qu'Ottawa. La participation financière du privé et une association avec le milieu universitaire sont aussi espérées. « C'est un projet autant pour les francophones hors Québec que ceux du Québec », ajoute M. Marcell. Il parle d'un budget initial d'environ 1 million \$, qui pourrait croître avec le temps. Cela s'ajoute aux quelque 2,3 millions \$ dévolus annuellement à la promotion du français au Canada par le gouvernement du Québec.

Une peine de quatre mois avec sursis pour avoir laissé mourir ses chiens de faim

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

Un homme de 44 ans habitant le secteur Montmorency a été condamné hier à une peine avec sursis de quatre mois pour avoir laissé ses deux chiens mourir de faim.

Trop occupé à conter fleurette à sa nouvelle flamme résidant à Sainte-Anne-de-Beaupré, au printemps 2005, Claude Baribeau a abandonné ses chiens durant plus de trois semaines dans la résidence qu'il louait à Beauport. Il a fallu que le propriétaire de la maison s'y rende pour toucher son dû, car Baribeau avait aussi oublié de payer son loyer.

À la peine qu'il pourra purger dans la collectivité, s'est ajoutée l'obligation de faire un don de 300 \$ à la Société protectrice des animaux.

Tant durant sa peine que durant la probation de deux ans qui suivra, il sera interdit à Baribeau de posséder ou d'avoir la garde d'un animal.

« L'insensibilité et l'insouciance dont vous avez fait preuve envers des êtres vivants sont révoltantes, a lancé la juge Chantale Pelletier à l'accusé. Vous avez agi de façon irresponsable et criminelle. »

D'ailleurs, de souligner la juge, la peine de Baribeau aurait pu être encore plus sévère s'il avait eu des antécédents judiciaires ou s'il avait représenté un danger pour la société.

Une interdiction de posséder des armes durant 10 ans s'est aussi ajoutée à cette peine, car les policiers ont trouvé chez lui des armes non enregistrées et pour lesquelles il n'avait pas de permis.

Amanti 2005

SPÉCIAL
29.995\$
rég. 35 995\$
rabais de 6000\$

PLUSIEURS CADEAUX SUR PLACE
OUVERT AUJOURD'HUI
FERMÉ LUNDI DE PÂQUES

Osez comparer

KIA
Seigneuriale

SURPRENEZ LA ROUTE

PROTECTION TOTALE PLUS QU'UNE GARANTIE

5 ans/100 000 km Garantie pare-chocs à pare-chocs
5 ans/100 000 km Garantie sur le groupe motopropulseur
5 ans/100 000 km Assistance routière Avantage plus

304, Seigneuriale Beauport
660-3856
www.kiaseigneuriale.com

GLOBO CHAUSSURES

Une valeur qui convient à votre style

4
jours
seulement
du 12 au 15 avril

LES JOURS GLOBO

économisez
jusqu'à

50% sur toutes les
grandes marques!

nous
payons
les taxes!
sur toute la marchandise
à prix régulier
vendredi le 14 avril et
samedi le 15 avril

à partir de **59⁹⁹** **Clarks** rég. 79⁹⁹

rég. 69⁹⁹

reg. 69⁹⁹

maintenant **39⁹⁹** **SKECHERS** rég. 59⁹⁹

femmes
pointures 6 à 11 + 1/2

maintenant **39⁹⁹** **luca ferri** rég. 69⁹⁹

maintenant **49⁹⁹** **NIKE** rég. 79⁹⁹

femmes
pointures 6 à 11 + 1/2

maintenant **29⁹⁹** **SKECHERS** rég. 49⁹⁹

enfants
pointures 13 à 6

reg. 59⁹⁹

maintenant **39⁹⁹** **ROCKPORT** rég. 79⁹⁹

maintenant **49⁹⁹** **Steps HUSH PUPPIES** rég. 79⁹⁹

reg. 119⁹⁹

L'ÉVÉNEMENT
**PASSEZ
À LA
VITESSE**



vroom-VROOM



Mazda3 GT illustrée



Mazda3 Sport GT illustrée

À l'achat ou à la location d'un véhicule Mazda 2006 neuf, recevez gratuitement un système branché et écoutez de radio satellite SIRIUS ainsi qu'un abonnement d'un an.*



0%

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT
JUSQU'À 24 MOIS†

PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Pour une 3^e année consécutive

Le Guide de l'auto 2006

CLÉ D'OR

Meilleur véhicule (catégorie voitures compactes)

L'Annuel de l'automobile 2006



Mazda3 GX illustrée



Mazda3 Sport GS illustrée

MAZDA3 GX 2006

MAZDA3 SPORT 5 PORTES GS 2006

LOUEZ À PARTIR DE

198 \$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 595 \$

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

LOUEZ À PARTIR DE

236 \$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 495 \$

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



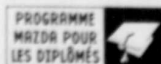
mazda

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour trouver un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1 800 263-4680.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA: PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

* 0% de financement à l'achat jusqu'à 24 mois sur les Mazda3 2006 neuves. Financement à l'achat consenti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. ** Taxe de location personnelle Mazda. Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX (04X15AA00) et des Mazda3 Sport GS (05505AA00) 2006 neuves de base. Comptant initial de 2 595 \$ (Mazda3 GX) et de 2 495 \$ (Mazda3 Sport GS) incluant le premier versement mensuel exigé. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année, Frais de 12¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immobilisation, assurance, taxes et frais d'inscription au RSPM en sus. † L'ensemble SIRIUS offert inclus le récepteur radio satellite et l'abonnement d'un an. En remplacement de l'offre de l'ensemble SIRIUS, le client peut choisir un montant forfaitaire de 200 \$ applicable aux particuliers lors de l'achat ou de la location d'un véhicule Mazda 2006 neuf. Cette offre prend fin le 31 mai 2006. ‡ 2006 SIRIUS Canada inc. • SIRIUS, le logo du chien SIRIUS, les noms et logos des autres marques de commerce de SIRIUS Satellite Radio Inc. et sont utilisés avec permission. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement et ne peuvent comporter les équipements optionnels non-illustrés dans les prix mentionnés. Les droits peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent varier à titre inflexible. Une concessionnaire participante pour les détails. Aucune concession d'offre possible. Offres d'une durée limitée à compter du 12 avril 2006.



LE QUÉBEC ET LE CANADA

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La loi Mulcair est adoptée

Les députés de l'Assemblée nationale ont voté à l'unanimité en faveur de la législation proposée par le ministre déchu

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ Déchu par Jean Charest de son poste de ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair a vu les députés de l'Assemblée nationale voter à l'unanimité sa loi sur le Développement durable.

Dans une semaine, le droit à un environnement sain se retrouvera dans la Charte des droits et libertés. Un Fonds vert est officiellement créé. Les ministères auront un an pour se doter de plans sur le développement durable.

Le droit à un environnement sain se retrouvera dans la Charte des droits

Tous ces éléments avaient été placés dans la Loi par l'élu représentant la circonscription de Chomedey avant qu'il ne perde son fauteuil ministériel. En Chambre, M. Mulcair a accueilli stoïquement la salve d'applaudissements qui est habituellement réservée au ministre parrainant une législation. C'est Claude Béchar, qui lui a succédé à l'Environnement, qui aurait insisté

pour que M. Mulcair reçoive le crédit pour ce qui a été adopté.

Le chef du gouvernement Jean Charest s'est joint aux députés qui ont fait une ovation. La ministre Monique Gagnon-Tremblay est demeurée assise. « C'était flagrant », s'est amusé à rapporter un député de l'opposition.

La législation comporte des amendements. Aucun ne modifie les intentions qu'a défendues M. Mulcair devant le Conseil des ministres comme devant les citoyens, lors d'une longue tournée de consultations.

En entrevue téléphonique, le député libéral a admis que l'adoption de la dernière loi dont il est directement responsable lui a fait un pincement au cœur. « Mais je suis ravi pour le Québec », a-t-il ajouté.

Le critique du Parti québécois dans ce dossier a indiqué que sa formation politique a endossé la Loi. Mais, a nuancé



Le député libéral Thomas Mulcair a admis que l'adoption de la dernière loi dont il est directement responsable lui a fait un pincement au cœur.

Stéphan Tremblay, « nous jugerons l'arbre à ses fruits ».

Un des points majeurs de la Loi repo-

se sur la création d'un Fonds vert destiné à des initiatives écologiques par des groupes ou des municipalités. Mardi, le ministre Béchar a estimé qu'il sera doté d'un budget annuel de 100 millions \$. L'argent proviendra des futures redevances sur l'eau embouteillée par les compagnies, par les amendes infligées aux pollueurs et par une taxe sur les déchets enfouis dans des dépotoirs.

Les plans de développement durable qu'élaboreront les ministères seront encadrés par des indicateurs à définir. Cet aspect de la législation longtemps fait régimber les collègues de Thomas Mulcair au Conseil des ministres, en particulier les détenteurs de portefeuilles économiques.

La Loi établit que c'est le ministre de l'Environnement et du Développement durable qui sera responsable d'élaborer les critères. Elle stipule aussi que celui-ci sera responsable des bilans que devront déposer les autres ministères.

Le député péquiste Stéphan Tremblay s'est montré sceptique que le ministre Béchar puisse influencer ses collègues. « Peut-être que Thomas Mulcair, avec son caractère, aurait pu mettre plus de poids », a-t-il suggéré.

Ottawa coupe ou réduit 15 programmes reliés aux changements climatiques

ISABELLE RODRIGUE
Presse canadienne

OTTAWA — Les craintes des groupes environnementalistes se sont en partie concrétisées, hier, avec la confirmation que le gouvernement conservateur abolissait ou revoyait 15 programmes reliés à la lutte aux changements climatiques.

L'annonce est survenue sans tambour ni trompette, par voie de communiqué, tard en fin de journée à la veille du long congé de Pâques.

Les 15 programmes visés ne font pas partie des plus importantes initiatives que l'on retrouvait dans le plan vert mis sur pied par le gouvernement libéral sortant, mais reste que le signal fait craindre le pire aux environnementalistes.

« On ne connaît encore rien des intentions du gouvernement Harper », se désole Steven Guilbeault, responsable de la campagne climat et énergie pour Greenpeace.

Il admet que les programmes visés par la coupe sont marginaux, « mais en ce qui a trait au cœur du Protocole de Kyoto, le Fonds du climat, le Fonds du partenariat, la réglementation pour les grands émetteurs, on ne sait rien », fait observer M. Guilbeault.

Des 15 programmes ciblés, 11 venaient à échéance et ne sont tout simplement pas renouvelés, et l'approche des quatre autres, dont le programme de sensibilisation « Défi une tonne », sera revu. Ces programmes représentent une somme de 105 millions \$ qui ne sera pas réinvestie dans la lutte aux gaz à effet de serre.

« On dépense moins cette année que l'année passée, mais on a dit durant la campagne fédérale qu'on va cesser la croissance des dépenses du gouvernement. C'est une des choses qu'on a faites », indique Emma Welford, directrice du ministre des Ressources naturelles, Gary Lunn.

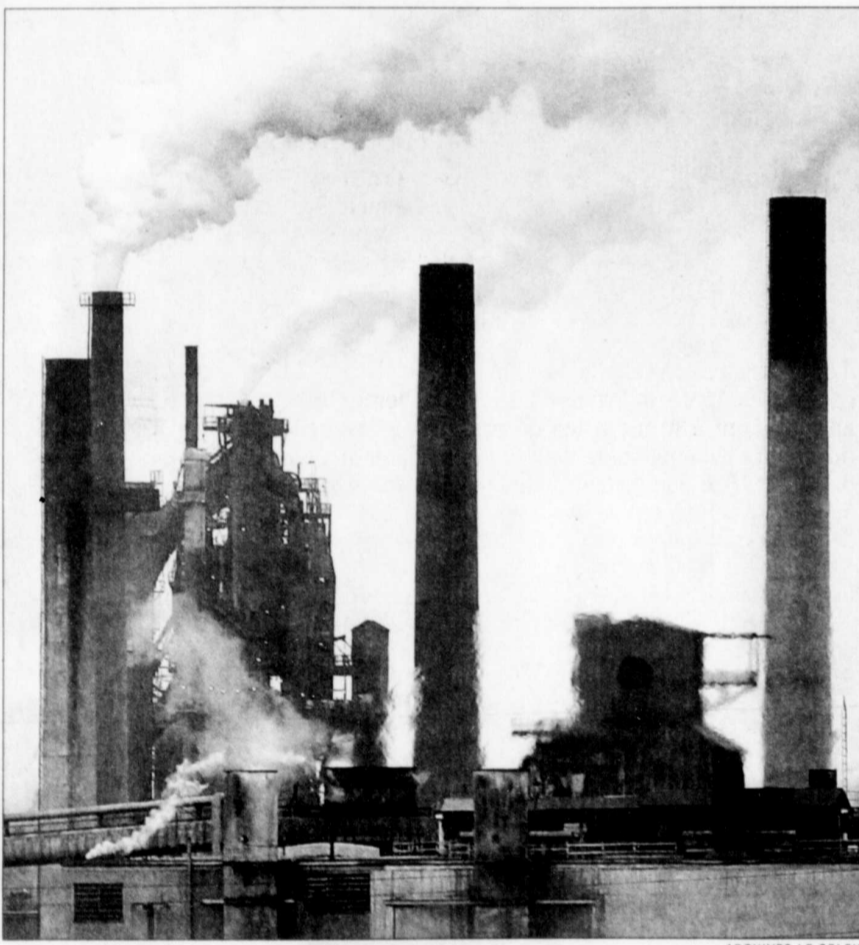
Dans son édition d'hier, le *Globe and Mail* dévoilait que des documents du Conseil des ministres indiquaient que le gouvernement avait l'intention de réduire de 40 % les budgets alloués aux changements climatiques.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement de Stephen Harper reste très vague sur ses intentions quand vient le temps de dire si, oui ou non, le Canada respectera ses engagements en vertu du Protocole de Kyoto.

Les conservateurs se contentent de répéter qu'ils mettront en place un « plan canadien » qui réduira les émissions de gaz à effet de serre, sans offrir plus de détails. Dans le communiqué du ministre Gary Lunn, on ne fait d'ailleurs aucune mention du Protocole de Kyoto.

« Il nous faut une nouvelle manière d'aborder les changements climatiques, une stratégie différente, à la fois efficace et réaliste pour le Canada », déclare le ministre fédéral des Ressources naturelles dans ce communiqué.

La décision de couper ces 15 programmes découle de la révision de 120 programmes tombant sous la lutte aux changements climatiques. Les autres programmes qui ont été analysés devraient être conservés, a indiqué M^{me} Welford.



Des 15 programmes ciblés, 11 venaient à échéance et ne sont tout simplement pas renouvelés, et l'approche des quatre autres, dont le programme de sensibilisation « Défi une tonne », sera revu.

Depuis deux semaines, les groupes de défense de l'environnement et les partis d'opposition tirent la sonnette d'alarme. Il est urgent qu'Ottawa dévoile sa stratégie pour lutter contre les changements climatiques si le Canada veut atteindre ses objectifs de réduction de gaz en vertu du Protocole de Kyoto, font-ils valoir.

Étant donné que le plan des conservateurs demeure un mystère, le Bloc québécois réclame un moratoire sur les programmes touchant les changements climatiques.

« On ne peut pas donner un chèque en blanc au gouvernement », argue Ber-

nard Bigras, porte-parole du Bloc québécois en matière d'Environnement.

Le député du Bloc voit, dans cette façon de faire des conservateurs, une manière pour le gouvernement « de préparer l'opinion publique à une réduction des budgets dans la lutte aux changements climatiques ».

Steven Guilbeault s'inquiète également de l'absence de la ministre de l'Environnement, Rona Ambrose, dans tout ce débat. Jusqu'à présent, c'est le ministère des Ressources naturelles, un ministère à caractère économique, qui semble mener le bal dans la stratégie du gouvernement.

SALAIRES
DES DÉPUTÉS

Toujours mieux payés à Ottawa

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

Déjà mieux payés, les députés fédéraux ont touché, le 1^{er} avril, une augmentation salariale deux fois plus élevée que celle accordée, le même jour, à leurs collègues de l'Assemblée nationale du Québec.

En effet, l'indemnité de base des 308 députés de la Chambre des communes vient de grimper de 3400 \$ pour s'établir à 147 700 \$ par année.

Pendant ce temps, la rémunération de base des 125 parlementaires québécois progressait de 1578 \$ pour atteindre 80 464 \$.

Autant à Ottawa qu'à Québec, des indemnités pour des fonctions parlementaires s'ajoutent à la rémunération de base des élus du peuple.

En additionnant l'indemnité de base et la rémunération supplémentaire allouée au premier ministre, Stephen Harper empochera 295 400 \$. Jean Charest, lui, gagnera 164 951 \$.

Le premier ministre du Canada a également droit à une allocation d'automobile de 2122 \$. Son homologue québécois bénéficie d'une allocation annuelle de 14234 \$ pour le remboursement de dépenses qu'il engage dans l'exercice de ses fonctions.

À Ottawa, le chef de l'opposition officielle, Bill Graham, recevra 218 500 \$. Gilles Duceppe et Jack Layton, respectivement chef du Bloc québécois et du NPD, toucheront, pour leur part, 198 100 \$.

À Québec, Louise Harel, chef de l'opposition officielle recevra 140 812 \$.

Le salaire d'un ministre fédéral est de 218 000 \$ comparativement à 140 812 \$ pour le titulaire d'un ministère du gouvernement québécois.

FRAUDES
À OTTAWA

Une partie du butin aux délateurs

TORONTO (PC) — Les citoyens qui signaleront des fraudes ou autres malversations financières au sein du gouvernement fédéral pourraient bien, dans l'avenir, recevoir « une partie » de l'argent récupéré, a déclaré hier le président du Conseil du Trésor, John Baird.

Selon le projet de loi conservateur sur la responsabilité, les fonctionnaires de l'État pourront recevoir jusqu'à 1000 \$ s'ils dénoncent le gaspillage au sein du gouvernement. Pour le ministre Baird, cette initiative ressemble au programme déjà utilisé par les forces policières pour dénoncer les criminels.

Les critiques du projet de loi ont toutefois souligné le fait que le public n'était pas inclus dans ce programme de récompenses, une omission que M. Baird serait prêt à réparer en adoptant un programme semblable à celui qui existe aux États-Unis pour dénoncer les fraudeurs.

« Ce programme permet aux citoyens ordinaires de dénoncer les personnes et sociétés qui volent des fonds publics. Et lorsqu'il y a condamnation, ils reçoivent une partie de l'argent récupéré », a expliqué M. Baird. « Des milliards de dollars ont pu être récupérés aux États-Unis grâce à ce genre de programme », a ajouté le ministre.

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

Métier :
sous-ministre



Dans le cahier
Zoom

Ils sont treize hommes et neuf femmes et gèrent 58 milliards \$. Véritables piliers de l'administration publique, les sous-ministres jouent un rôle essentiel et souvent méconnu. LE SOLEIL vous fait connaître les coulisses de ce métier au cœur de la machine gouvernementale.



Âgée de 54 ans, M^{me} Saint-Germain a débuté sa carrière dans la fonction publique québécoise à titre d'agente d'information au ministère des Affaires sociales.

Raymonde Saint-Germain nommée protectrice du citoyen

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

Quatre mois après le départ à la retraite de Pauline Champoux-Lesage, l'Assemblée nationale a nommé, hier, Raymonde Saint-Germain au poste de protectrice du citoyen.

Elle entrera en fonction le 27 avril. Fonctionnaire de carrière, M^{me} Saint-Germain est sous-ministre en titre du ministère des Services gouvernementaux depuis la création de ce ministère en février 2005. Auparavant, elle a été sous-ministre en titre du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Cette fonctionnaire de carrière a occupé plusieurs postes de direction

Pendant une bonne quinzaine d'années, M^{me} Saint-Germain a exercé des fonctions de direction au ministère des Relations internationales.

Âgée de 54 ans, elle a débuté sa carrière dans la fonction publique québécoise à titre d'agente d'information au ministère des Affaires sociales.

Un défi important l'attend puisque le protecteur du citoyen s'est vu récemment confier une nouvelle responsabilité par l'Assemblée nationale. En effet, en plus de continuer à jouer le rôle de chien de garde des droits des citoyens contre les abus de la machine gouvernementale, le protecteur du citoyen accueille et traite, depuis le 1^{er} avril, les plaintes à l'égard du réseau de la santé et des services sociaux.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Par ailleurs, les parlementaires ont nommé Doris Paradis au poste de présidente de la Commission de la fonction publique. Ce poste était vacant depuis le départ, en 2004, de Gilles R. Tremblay.

M^{me} Paradis est actuellement vérificatrice générale adjointe au vérificateur général. Pendant près de trois ans, elle a été vérificatrice générale par intérim. Elle avait assumé ces fonctions entre le départ de Guy Breton et l'arrivée de Renaud Lachance.

Quatre députés fêtent leurs 25 ans à l'Assemblée nationale

NORMAN DELISLE
Presse canadienne

L'Assemblée nationale a honoré hier quatre de ses parlementaires à l'occasion du 25^e anniversaire de leur élection.

C'est en effet lors du scrutin du 13 avril 1981 qu'étaient élus Michel Bissonnet, député de Jeanne-Mance-Viger, Louise Harel dans la circonscription de Hochelaga-Maisonneuve, William Cusano dans celle de Viau et Pierre Paradis dans Brome-Missisquoi.

Dans le cas de M. Paradis, sa carrière politique date même de quelques mois supplémentaires puisqu'il avait été élu en novembre 1980, lors d'une élection partielle.

Dans chacun des quatre cas, il s'agit de parlementaires ayant marqué la vie politique d'une manière spéciale.

Encore tout jeune, Michel Bissonnet a été chauffeur de taxi avant de compléter son cours en droit les soirs et de devenir avocat, puis haut fonctionnaire à la ville de Montréal et maire de Saint-Léonard.

Avant son élection à l'Assemblée nationale, M. Bissonnet avait tâté de la politique fédérale comme candidat néo-démocrate lors d'une élection partielle. Son intérêt pour les procédures parlementaires a fini par l'amener au poste de vice-président de la Chambre en 1999. C'est à l'unanimité de ses collègues l'ont par la suite élu président de l'Assemblée nationale en juin 2003. Sa performance à ce difficile poste, d'où il doit présider des débats souvent orageux, lui a attiré l'admiration de tous les autres députés.

La députée Louise Harel représente depuis 1981 les citoyens de Hochelaga-Maisonneuve, un des quartiers les plus pauvres de Montréal.

Avant son élection, Louise Harel était avocate et avait œuvré au Centre des services sociaux de Montréal. Mais elle était impliquée au sein du Parti québécois dès 1970. Elle a occupé le poste de vice-présidente du parti, en dépit de frictions fréquentes avec René Lévesque, qui présidait alors cette formation politique.

Elle a occupé plusieurs fonctions ministérielles et a laissé son nom sur plusieurs réalisations comme la Loi sur l'équité salariale, le rapatriement de la main-d'œuvre au Québec et la création d'Emploi Québec. Mais c'est surtout le dossier des fusions de plusieurs villes au Québec que l'on retiendra de son passage à la tête du ministère des Affaires municipales.

COMBAT DE TOUS LES INSTANTS

Le député de Viau, William Cusano, d'origine italienne, a connu une longue carrière dans l'enseignement avant de siéger à l'Assemblée nationale depuis 1981.

En 1992, M. Cusano a connu de sérieuses difficultés cardiaques. Il avait dû subir une greffe et a reçu le cœur d'un jeune de 17 ans décédé dans un accident. Depuis ce temps, il a mené un combat de tous les instants en faveur des dons d'organes. Il a parrainé un projet de loi favorisant la création d'une banque d'organes et a multiplié les interventions publiques pour inciter les Québécois à signer un contrat de dons d'organes en cas de décès.

Enfin, le député de Brome-Missisquoi, Pierre Paradis, est un avocat qui, à 30 ans, a accédé très jeune à l'Assemblée nationale. Il s'est immédiatement fait remarquer au point d'aspirer dès 1983 à la direction du Parti libéral. Il a été défait dans cette course par Robert Bourassa mais est néanmoins devenu un des joueurs-clé de l'équipe libérale en Chambre.

M. Paradis a été successivement ministre du Travail, de la Sécurité du revenu, des Affaires municipales et de l'Environnement. Mais à la suite de la réélection des libéraux en 2003, M. Paradis n'a pas été appelé à siéger au Conseil des ministres par Jean Charest.

Charest déterminé à suspendre les poursuites contre les motoneiges

■ En dépit de l'opposition, le gouvernement Charest n'entend pas reculer sur sa décision de suspendre le droit des résidents incommodés par le bruit des motoneiges d'intenter des recours en justice. «C'est mieux que pas de solution pantoute», a lancé la ministre déléguée aux Transports, Julie Boulet, justifiant ainsi la détermination de son gouvernement à protéger l'industrie de la motoneige contre tout recours en justice, sur quelque 20 000 kilomètres de sentiers interrégionaux. Le projet de loi 9 suspend en effet pendant cinq ans le droit des résidents vivant aux abords des sentiers d'entreprendre des recours judiciaires pour des inconvénients liés au bruit des engins. Le gouvernement Charest souhaite aussi par le fait même protéger la pratique d'un loisir qui rapporte des capitaux précieux aux économies régionales. *PC*

Le PLC révisé sa position sur le fédéralisme canadien

Le problème du déséquilibre fiscal évoqué pour la première fois

OTTAWA (PC) — Se sentant chauffés par les conservateurs, qui se sont engagés à régler le déséquilibre fiscal et à respecter les compétences provinciales, les libéraux ont confié hier à l'ex-ministre Martin Cauchon une étude en profondeur de ces questions, lors d'une vaste entreprise de «renouveau» du parti.

«Il est grandement temps qu'on actualise notre vision sur le fédéralisme», confie M. Cauchon dans un entretien téléphonique. «Les gens nous ont mis sur le banc des punitions lors des dernières élections, souligne-t-il. Il faut saisir cette occasion-là pour actualiser bon nombre des politiques du Parti libéral tout en s'accrochant à nos valeurs de base.»

Les gouvernements libéraux de Jean Chrétien et de Paul Martin ont souvent été critiqués pour leur propension à envahir les champs de compétence des provinces, notamment dans les domaines de l'éducation post-secondaire et des services de garde. «Nul doute qu'en ce moment, la question du déséquilibre fiscal est un point de

tension dans la fédération canadienne», admet sans ambages Martin Cauchon, rompant ainsi avec la position du Parti libéral, qui a toujours refusé de reconnaître officiellement le problème.

Le groupe de travail que constituera l'ancien ministre de la Justice cherchera des solutions à ce déséquilibre, mais pas à n'importe quel prix. «Ça ne veut pas dire d'aller à l'encontre du déséquilibre fiscal, mais le gouvernement canadien doit se garder les moyens, au niveau financier, d'intervenir au niveau du pays», prévient M. Cauchon, qui démontre la même prudence en ce qui concerne le respect des compétences provinciales.

«Il faut s'assurer qu'on puisse aller chercher un juste équilibre entre les aspirations des provinces et la volonté de bâtir en commun un projet qui s'appelle le Canada», dit-il.

L'ancien député d'Outremont s'entourera de libéraux de partout au Canada pour rédiger son rapport, qui devrait être prêt avant le congrès du parti, à la fin novembre.

MacKay admiratif, Rice inflexible sur le passeport canadien

WASHINGTON (PC) — Le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, s'est montré tellement satisfait de sa première rencontre avec la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice, hier, qu'il en a presque manqué de superlatifs.

«Je suis ravi d'être ici. J'ai toujours été l'un de vos admirateurs», a-t-il déclaré à M^{me} Rice lors d'une conférence de presse conjointe dans une salle de bal du département américain.

«Et nos discussions, aujourd'hui, ont confirmé ce que je connaissais déjà de vous en ayant suivi votre carrière, a-t-il continué pendant que M^{me} Rice souriait poliment. Nous vous sommes très reconnaissants et je vous remercie personnellement de l'invitation que vous m'avez faite de me joindre à vous.»

M. MacKay a fait ces déclarations après un dîner de travail où les deux homologues ont discuté des sujets internationaux les plus chauds, principalement de l'Iran. Ils ont aussi abordé la question des mesures de sécurité transfrontalières et de l'échéance imminente pour leur mise en œuvre. Ces dispositions menacent toutefois de perturber les déplacements entre les deux pays.

La rencontre, a dit M. MacKay, leur a permis d'établir un «rapport personnel» qui s'appuie sur une relation «historique».

Le ministre a semblé être sur la même longueur d'ondes que M^{me} Rice à propos des grands dossiers internationaux, affirmant notamment que l'adoption de sanctions contre l'Iran pourrait s'avérer nécessaire.

«Je pense qu'il est important de comprendre le message que cette réaction sera progressive, tout comme le seront les conséquences, a poursuivi



«Je suis ravi d'être ici. J'ai toujours été l'un de vos admirateurs», a déclaré Peter Mackay à Condoleezza Rice.

vi le ministre. Je ne crois pas que nous souhaitons adopter des mesures draconiennes qui auraient pour effet de déstabiliser la situation actuelle, mais j'estime qu'il est nécessaire de commencer à évaluer toutes les options.»

Et malgré le fait que M^{me} Rice n'a pas cédé sur la loi américaine qui exigera, d'ici la fin de l'année, un passeport ou toute autre pièce d'identité reconnue pour entrer aux États-Unis, M. MacKay s'est dit «encouragé» par leurs discussions à ce sujet.

Il y a quelques jours, à Ottawa, M. MacKay a affirmé qu'il serait impossible d'empêcher ou de freiner l'application de cette nouvelle exigence.

Cette nouvelle mesure, qui découle d'une loi adoptée en 2004, suscite des inquiétudes des deux côtés de la frontière, notamment parce qu'elle pourrait nuire au commerce et au tourisme. Le département d'État examine la possibilité que des pièces d'identité sophistiquées puissent être utilisées, au lieu du passeport, afin de confirmer la citoyenneté du détenteur.

ROCKPORT NOUVEAU



Modèle Fast Approach pour femme : cuir couleur ice, miel ou corail nubuck couleur bleu ou vert **110\$**

pour homme : cuir couleur marine, ivoire ou taupe nubuck couleur taupe **130\$**

Modèle Fayette espadrille lacée pour femme, en cuir et toile couleurs : corail, vert, beige ou turquoise **100\$**

Chaussures entièrement lavables à la machine

Collection de chaussures lavables



JOURNÉE SPÉCIALE

vendredi, 14 avril représentant sur place à nos deux boutiques



Beacon Hill pour homme, disponible en cuir noir. Rég. 150 \$

99,98\$

Aussi Beech Tree pour femme, modèle lacé en nubuck couleur taupe. Rég. 120 \$ **79,98\$**

Les chaussures en promotion sont offertes à toutes nos boutiques

les pieds sur terre

chaussures de marche

Place de la Cité et maintenant Galeries de la Capitale 2^e étage

ET LA LUMIÈRE FUT.

LE DIAMANT AMORIQUE^{MC}

UNE CRÉATION DE

BIRKS

1.800.682.2622 birks.com

LÉVIS MAZDA... POUR NE JAMAIS PAYER PLUS CHER !

OUVERT AUJOURD'HUI
Le détour est payant

Marcel Leboeuf porte-parole

PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Pour une 3^e année consécutive
Le Guide de l'auto 2006

MAZDA3 BERLINE GX 2006		
LOUEZ À PARTIR DE		
0%	198\$	0\$
DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 24 MOIS	PAR MOIS, POUR 48 MOIS TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS COMPARTIMENT INITIAL DE 2009	DEPÔT DE SÉCURITÉ

Équipée d'un fougueux moteur à DACT de 148 chevaux et de freins assistés à disque aux quatre roues, cette voiture aux lignes remarquables a gagné le cœur de ceux qui la conduisent, ainsi que les mérites des juges de l'AJAC.

MEILLEUR ACHAT ÉCONOMIQUE DE SA CATÉGORIE

MAZDA3 SPORT GS 2006		
LOUEZ À PARTIR DE		
0%	236\$	0\$
DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 24 MOIS	PAR MOIS, POUR 48 MOIS TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS COMPARTIMENT INITIAL DE 2009	DEPÔT DE SÉCURITÉ

Acclamée par l'AJAC en 2004, cette 5 portes est vraiment complète avec un moteur à DACT de 160 chevaux, des roues en alliage d'aluminium de 16 po, un indicateur de température extérieure, des phares antibrouillards et des commandes de système audio montées sur le volant.

MEILLEUR ACHAT ÉCONOMIQUE DE SA CATÉGORIE

MAZDA6 2006		
LOUEZ À PARTIR DE		
0%	297\$	0\$
DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 24 MOIS	PAR MOIS, POUR 48 MOIS TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS	COMPARTIMENT INITIAL DEPÔT DE SÉCURITÉ

Mazda6 Berline GX 4 Cyl. 2006 Avec l'exaltante et pratique Mazda6, nous avons redéfini la berline sport. Son design d'inspiration européenne confirme qu'elle est vraiment différente. Qui plus est, son palmarès de plus de 100 prix confirme ses performances inégalées.

Rachat de bail
Peu importe où vous avez loué votre véhicule, nous pouvons racheter votre bail.
*Détails sur place.

LÉVIS MAZDA

À seulement 10 minutes des ponts.

Service ouvert jusqu'à 1h30
5095, Louis-H.-Lafontaine, Lévis (à côté du Wal-Mart)

(418) 837-8897

À l'achat ou la location d'un véhicule MAZDA 2006 neuf, recevez gratuitement un récepteur portatif de radio satellite SIRIUS ainsi qu'un abonnement d'un an.

Les Livernoche ont hâte au procès

Ils réclament 900 000 \$ au gouvernement

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTREAL — Alors qu'André Livernoche a amorcé hier sa vente de macarons, à 2 \$ l'unité, dans tout le Québec, sur lesquels se trouve la photo de son fils Alexandre assassiné des mains du récidiviste Mario Bastien, il y a six ans, son ex-épouse et ses deux autres fils attendent impatiemment de connaître la date du procès.

Celui-ci se tiendra contre le ministère de la Sécurité publique et la Commission québécoise des libérations conditionnelles, normalement cet automne. Leur réclamation est de 900 000 \$.

Selon les informations fournies par M. Livernoche, les employés du bureau de son député Claude Béchard (Kamouraska-Témiscouata) ont refusé de signer la pétition invitant le gouvernement à régler sa réclamation, de 400 000 \$.

Le père d'Alexandre vend des macarons à 2\$ dans tout le Québec

L'homme de 48 ans, qui habite Saint-Bruno de Kamouraska, a été plus chanceux auprès des clients de marchés d'alimentation de la région où il a vendu quelque 300 macarons sur lesquels on retrouve la photo d'Alexandre et l'inscription « erreur gouvernementale ».

Il s'est ensuite rendu à Rivière-du-Loup, au bureau du chef de l'Action démocratique du Québec, où il a été accueilli par un attaché de presse qui s'est engagé à faire signer sa pétition.

BELLEMARE CONSULTÉ

M. Livernoche a récemment consulté M^{re} Marc Bellemare pour voir s'il accepterait de prendre en main la poursuite entreprise en son nom personnel, en avril 2001, plus ou moins au point mort.

« Je devrais bientôt lui donner une opinion. Il faut regarder la situation du père par rapport à l'enfant, il faut évaluer si les dommages réclamés sont fondés », a commenté M^{re} Bellemare.

M. Livernoche a fait valoir hier qu'il n'avait pas donné de mandat à M^{re} Bellemare et qu'il n'avait pas besoin de son aide à ce moment-ci.

Les Livernoche ne vivent plus ensemble depuis bien longtemps. Au moment où Alexandre était encore bébé, M^{re} Livernoche obtenait la garde légale de ses trois enfants. Alexandre a vu son père pour la dernière fois deux mois avant sa mort. Ils étaient allés à la chasse aux oies.

Selon André Livernoche, des fonctionnaires lui ont fait miroiter une compensation de 17 000 \$, ce qu'il juge insuffisant, d'où sa tournée québécoise.

Il veut amener le gouvernement à s'occuper du dossier d'Alexandre plutôt que « d'un tas de roches » (vraisemblablement le mont Orford), a-t-il dit.

Interrogée sur l'initiative de son ex-mari, la mère d'Alexandre, Sylvie Girard, a fait ce commentaire : « Ça fait longtemps qu'on est séparés. Il fait ses affaires et je fais les miennes ».

M^{re} Jean-Pierre Rancourt qui représente le trio Livernoche, M^{re} Girard et ses fils Jimmy et Sylvain, a indiqué qu'il s'attendait à connaître la date du procès d'ici la fin du mois de mai et que celui-ci pourrait bien se tenir à l'automne.

Il demeure ouvert à un règlement à l'amiable. « On attend toujours que le gouvernement nous fasse une offre raisonnable », a-t-il dit.

M^{re} Rancourt évalue que « la négligence est tellement crasse que ça vaut des dommages punitifs et exemplaires. On demande à la Cour supérieure de faire un exemple, pour une fois, pour que les fonctionnaires n'agissent plus de la sorte ».

Compte tenu des circonstances, il réclame en outre une compensation pour les dommages moraux subis par la mère d'Alexandre et ses fils.

Quant à l'initiative d'André Livernoche, M^{re} Rancourt fait remarquer qu'au moment du drame, « il était divorcé, n'était plus à la maison depuis des années et n'avait pas grand contact avec Alexandre et les deux autres fils. Ses droits sont moins importants que ceux de la mère qui s'en est occupée et lui a fourni de l'affection pendant des années », a-t-il déclaré.

Alexandre Livernoche a été agressé sexuellement et poignardé en août 2000 à l'âge de 13 ans par Mario Bastien, un délinquant condamné une cinquantaine de fois. En raison de la surpopulation à la prison de Trois-Rivières, il avait été remis en liberté par un directeur de prison qui ignorait son penchant pédophile et ses nombreux problèmes psychiatriques.

CHASSE AU PHOQUE

Des militants des droits des animaux bousculés

BLANC-SABLON (PC) — Des partisans de la chasse aux phoques ont fait la vie dure, hier, à des militants pour les droits des animaux qui disaient vouloir suivre le début de la chasse dans le sud du Labrador.

Près de 80 résidents de Blanc-Sablon, près des limites du Labrador, ont encerclé un hôtel où logeaient des journalistes étrangers et des membres d'un groupe pour la protection des animaux, la Humane Society of the United States, qui devaient aller photographier la chasse en hélicoptère.

Jeudi, les agents de la Sûreté provinciale du Québec ont escorté 15 militants, reporters et photographes logeant à l'hôtel, en direction de l'aéroport local.

La porte-parole de la Humane Society of the United States, Rebecca Aldworth, a dit que son organisation, qui se décrit comme la plus grande société protectrice des animaux aux États-Unis, allait continuer à suivre la chasse aux phoques qui a débuté mercredi.

Les chasseurs de Terre-Neuve et du Labrador peuvent chasser jusqu'à 230 000 phoques, cette année, dans un secteur situé au nord de Terre-Neuve. La saison de la chasse s'est terminée la semaine dernière dans le Golfe du Saint-Laurent où 91 000 phoques ont été tués.

Le ministère fédéral des Pêches et des Océans a évalué que la majorité des 270 gros bateaux iront chasser sur la banquise près de Cartwright au Labrador. Trois cent cinquante autres bateaux se dirigeront plutôt vers le sud.

M^{re} Adworth a raconté qu'un individu avait utilisé un camion afin d'obliger la fourgonnette des militants à quitter la route. « Personne n'a été blessé et ils ont tous été en mesure de reprendre le chemin de l'hôtel », a-t-elle raconté.

Le chasseur de phoque, Marius Lavallée, a confirmé la confrontation entre les deux groupes. La Sûreté provinciale du Québec a ouvert une enquête sur la collision entre les deux véhicules.

La Humane Society, basée à Baltimore, a contacté l'ambassade des États-Unis à Ottawa afin de se plaindre de la situation et pour s'assurer de la sécurité de ses militants.

Larry Yetman, du ministère terre-neuvien des Pêches, a indiqué que la chasse pourrait être prolongée en raison des difficultés éprouvées par les chasseurs dans la recherche de jeunes phoques.

Lado qui a donné de l'eestasy à son amie attend sa sentence

MONTREAL — Le procureur de la Couronne a demandé hier au palais de justice de Valleyfield une peine de six mois de garde fermée à l'encontre de l'adolescent de 16 ans qui a fourni de l'eestasy à sa petite amie, qui en est morte. La défense a demandé moins de six mois parce que, selon elle, le jeune homme fait tout son possible pour changer son mode de vie et manifeste des regrets. En février, la victime, âgée de 13 ans, était en visite chez une amie

d'Hudson, en Montérégie. Elles se sont rendues chez l'accusé en soirée. Plus tard, l'adolescente de 13 ans a éprouvé des problèmes respiratoires. Elle est morte à l'hôpital. Dans un témoignage lu devant le tribunal, la mère de la victime a affirmé que sa fille a été victime de l'irresponsabilité des adultes. Elle a estimé aussi que l'accusé n'a pas aidé sa fille et que ses crimes sont des crimes d'adulte. La sentence devrait être prononcée le 9 mai. PC


Depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement Charest n'a jamais cessé de sabrer les droits et les acquis sociaux.

À la négociation avec les salarié-e-s de l'État, IL OPPOSE UNE LOI DÉCRÉTANT LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL.

Au sujet des problèmes vécus au sein du réseau de la santé, IL NIE L'EXISTENCE D'UN SOUS-FINANCEMENT ET RÉPOND PAR UNE PLUS GRANDE OUVERTURE À LA PRIVATISATION.

À propos de la lutte contre la pauvreté, IL DEMEURE PERPÉTUELLEMENT MUET.

Monsieur Charest, les 56 500 professionnelles en soins gardent votre gouvernement sous haute surveillance.



FÉDÉRATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

Résultats		GAGNANTS		LOTS	
649	Tirage du 2006-04-12	6/6	0	3 809	758,00 \$
		5/6+	2	136	062,70 \$
		5/6	162	1	387,60 \$
		4/6	6 379		66,70 \$
		3/6	119 866		10,00 \$
		2/6+	90 476		5,00 \$
		Ventes totales		13 562	250 \$
		Prochain gros lot (appr.)		9 000	000 \$
49	Tirage du 2006-04-12	6/6	0	1 000	000,00 \$
		5/6+	0	50	000,00 \$
		5/6	13	500	00,00 \$
		4/6	722	50	00,00 \$
		3/6	13 700	5,00	00,00 \$
		Ventes totales		450	725,50 \$
Wolfer	Tirage du 2006-04-13	Lettre gagnante K 25 27 36 37 49			
Unités	Tirage du 2006-04-13	Extra	Tirage du 2006-04-12	Extra	Tirage du 2006-04-13
		NUMÉRO	235703	NUMÉRO	562547
Panéo	Tirage du 2006-04-13	01 05 06 07 12 20 27 29 32 35	37 41 42 44 48 52 54 57 60 64		
Astro	Tirage du 2006-04-13	Jour	Mois	Année	Signe
		06	JANVIER	08	VIERGE

OUVERT AUJOURD'HUI VENDREDI SAINT

VIVEZ L'EXPÉRIENCE **ACURA** ÉVÉNEMENT ESSAI ROUTIER

EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 AVRIL

ACURA

Vivez l'expérience de la liberté du sans fil mains libres Bluetooth^{MD}.



448\$ PAR MOIS EN LOCATION SUR 39 MOIS

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

38% TAUX DE LOCATION

38% TAUX DE FINANCEMENT

24 À 36 MOIS

TL

Incluant : Moteur i-VTECTM de 205 chevaux • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Intérieur garni de cuir • Toit ouvrant électrique • Climatisation automatique • Chaîne stéréo AM/FM de 360 watts avec chargeur pour 6 CD et 8 haut-parleurs

378\$ PAR MOIS EN LOCATION SUR 39 MOIS

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

38% TAUX DE LOCATION

38% TAUX DE FINANCEMENT

24 À 48 MOIS

TSX

Incluant : Moteur i-VTECTM de 205 chevaux • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Intérieur garni de cuir • Toit ouvrant électrique • Climatisation automatique • Chaîne stéréo AM/FM de 360 watts avec chargeur pour 6 CD et 8 haut-parleurs

ACURA Optima

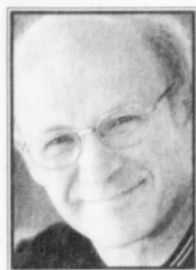
4901, boul. des Galeries, Québec, QC, G2K 1X1, 622-8080 1-888-21-acura www.acuraoptima.com

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 39 mois établis pour l'Acura TL (modèle CL956L) 2006 neuve. Un acompte de 545\$ vous donne un versement mensuel de 378\$ et un total des paiements de 21 200\$. Taxe de location annuel de 3,8%. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (hors de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1430\$. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. **Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établie pour l'Acura TL (modèle CL956L) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 \$ à 3,8%. Paiements mensuels de 449,75 \$ pendant 48 mois. Coûts d'emprunt 1599,92 \$. Total des paiements de 21 599,92 \$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1er au 30 avril 2006. ***Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 39 mois établis pour l'Acura TSX (modèle UA625L) 2006 neuve. Un acompte de 7343 \$ vous donne un versement mensuel de 378\$ et un total des paiements de 21 193,26 \$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1er au 30 avril 2006.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU
Directrice de l'information MYLÈNE MOISAN

Fenêtres sur le fleuve



Robert
Fleury

RFleury@lesoleil.com

C'est un beau cadeau de 43 millions \$ qu'offrira le gouvernement fédéral à la ville de Québec pour son 400^e anniversaire en 2008. Ses «trois fenêtres sur le fleuve» à la Pointe-à-Carcy, dans la baie de Beauport et au bassin Brown rendront ces espaces publics plus attrayants.

Même si les citoyens de Québec restent méfiants envers l'administration portuaire pour s'être vu imposer les installations de son terminal de croisière, il faut admettre que le parc public projeté à la Pointe-à-Carcy répond aux besoins des

résidents comme des visiteurs. Il corrigera, mais en partie seulement, certaines erreurs d'aménagement soulevées dans le rapport Boulet de 1989.

La disparition de l'Agora ne plaira pas à tous. Il faut toutefois convenir que ce n'était pas l'endroit idéal pour des concerts rock. Mais ce ne sont pas les résidents riverains de Québec, de Lévis ou de l'île d'Orléans qui s'en plaindront. Des bassins d'eau qu'on assèche permettraient encore la tenue de spectacles de moindre ampleur. Espérons que les enfants pourront au moins y patauger à loisir et en sécurité.

Créer un meilleur accès à la baie de Beauport dans l'axe d'Estimauville

L'accès sera amélioré mais le secteur demeurera congestionné lors de grands événements ou à l'arrivée de grands paquebots. La Ville et le

Port doivent en profiter pour revoir la gestion de la circulation et des stationnements.

C'est un réaménagement bien pensé que celui du bassin Brown, à l'extrémité du parc Notre-Dame-de-la-Garde, à l'anse au Foulon. Sa promenade, ses liens avec la piste cyclable et l'escalier du cap Blanc, la possibilité d'y accoster avec de petites embarcations permettront de revitaliser ce havre désaffecté. La petite plage pourrait même servir à la baignade, à la limite, si la qualité de l'eau le permet. L'histoire veut que Wolfe y soit débarqué. On connaît la suite...

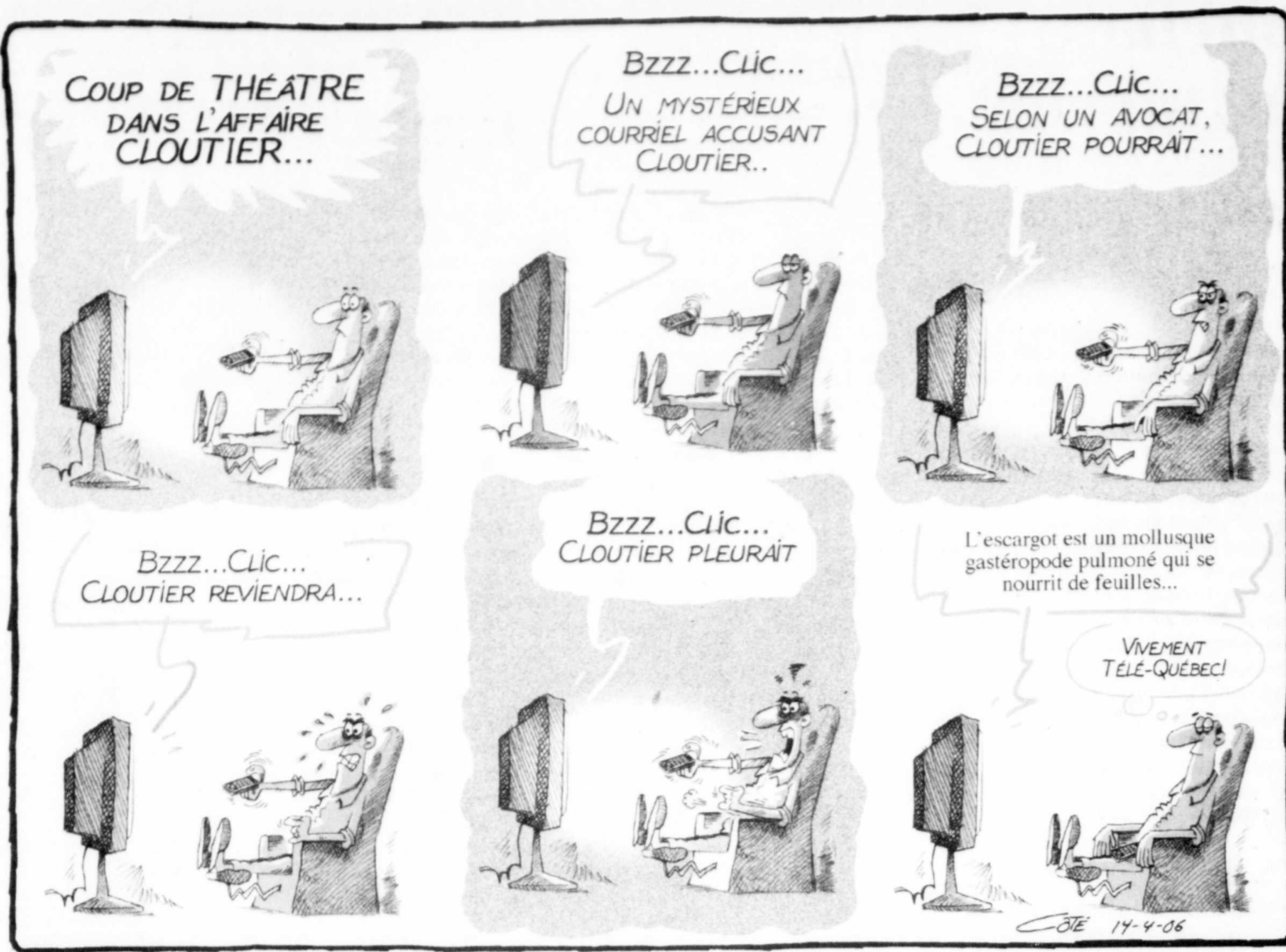
C'est la baie de Beauport qui permet le plus grand nombre d'activités récréotouristiques. Nouveau pavillon d'accueil, trottoirs de bois, aires de jeu... le concept semble répondre aux préoccupations des amateurs de voile et des autres utilisateurs. Son accès difficile et la présence du vrac dans le port, à proximité, demeureront toutefois une source de désagréments, malgré la zone tampon qui sera aménagée. Le Port de Québec devra procéder à des études d'impact s'il entend toujours y prolonger ses quais.

La baie de Beauport est un secret connu des seuls initiés. En automobile, on n'y accède que par le viaduc du boulevard Henri-Bourassa, après un détour par l'usine d'épuration. Les effluves malodorantes qui en proviennent, ainsi que des bassins de décantation de la Stadacona, n'ont rien d'invitant quand on traverse ce *no man's land* industriel. Les cyclistes doivent passer par un tunnel sous l'autoroute Dufferin, près du dépôt à neige, puis contourner la halte routière du ministère des Transports.

Il importe donc d'ouvrir un meilleur accès, en lien avec la rue D'Estimauville cette fois, ne serait-ce pour des raisons de sécurité et de commodité, advenant une conflagration ou un fort achalandage. Mais pour cela, la Ville de Québec doit entreprendre des discussions avec le ministère des Transports et le CN dès maintenant pour traverser la halte routière et les voies ferrées. Est-ce vraiment impossible pour 2008 comme on le laisse entendre? Pas si tout le monde s'y met!

Les autorités doivent en profiter pour amorcer le réaménagement qui redynamisera le secteur d'Estimauville—boulevard Sainte-Anne à Beauport. Ces préoccupations devraient émerger lors des consultations publiques restantes, celles du 18 avril et du 8 mai prochains.

Enfin, la Ville de Lévis devrait se préoccuper de son littoral dans le secteur de la Traversée pour mieux l'animer: les fêtes du 400^e lui offriront une opportunité exceptionnelle si elle sait en profiter, ne serait-ce que pour faire découvrir le parcours des Anses...



CARREFOUR DES LECTEURS

Jusqu'au premier pissenlit...

Le gouvernement a de nouvelles recommandations au sujet des pesticides. C'est bien. Et c'est surtout le pissenlit qui est visé.

Cet après-midi, j'ai rendu visite à un de mes patients, 65 ans, non fumeur, phase terminale d'un cancer aux poumons causé par l'amiante. Menuisier, il a travaillé au contact de l'amiante pendant quelques années, il y a 25 ans.

En sortant, il m'a dit: «Si je pouvais vivre au moins jusqu'au premier pissenlit...» Inutile je crois d'insister sur l'immense leçon psychologique à tirer de ces mots. Un frisson dans le dos! Quand ta plus longue espérance de vie est réduite à peut-être se rendre jusqu'au premier pissenlit... Je lui ai promis de lui rendre visite tous les jours, au moins jusqu'au premier pissenlit... et le plus loin possible ensuite.

Jean-Marie Pitre
Bonaventure

«En quête de résurrections»

L'œuf traditionnel de Pâques évoque la vie, la tradition de l'eau de Pâques recueillie aux premières lueurs du matin. Il s'agit aussi d'un arrêt pour réenchanter la vie, pour s'émerveiller, pour goûter l'instant présent. Une halte parmi tant d'autres qui nous refait intérieurement quand on sait les savourer.

Les dons de l'Esprit du bien continuent de se manifester consciemment ou non dans le cœur des Québécois toujours prêts à rendre service, à secourir les plus démunis tant proches que lointains.

À preuve: ces corvées bénévoles, ces souscriptions lors des désastres, cette campagne de Développement et Paix dernièrement.

Ce regard positif s'ennuie quand on regarde de plus près les individus et la

société en quête d'un air frais. Nous avons besoin de résurrections pour surmonter le mal de vivre. D'une part, il se traduit souvent par des attitudes dépressives et par une fatalité devant les obstacles, par une difficulté à émerger dans les courants contraires. D'autre part, ce qui est plus intérieur se traduit par la quête de points de repère de moins en moins évidents, par la difficulté de certains jeunes désabusés et à la dérive de rejoindre une bouée de sauvetage. Ils meurent à 20 ans, mais ne sont enterrés qu'à 50. À ceci s'ajoute le manque de volonté pour dépasser l'indifférence et la banalité dans un monde où l'insignifiance gagne du terrain, à preuve les cotes d'écoute de *Loft Story*.

Transmettre un héritage de valeurs n'est pas toujours évident. Une bonne partie de la réponse dépend de ce qui habite le transmetteur. Se dire tout simplement croyant n'est pas interpellant, pas plus que l'affirmation d'être athée sans préciser de quel dieu ou de quelle image de Dieu quelqu'un est athée.

Ce qui dérange, c'est le témoin qui dégage le goût de petites résurrections, c'est la vocation du chrétien de puiser le dynamisme de sa conviction dans une Personne, Jésus-Christ mort et ressuscité, qui le stabilise au cœur des tendances extrêmes, qui l'aide à dépasser les événements turbulents et qui crée une paix intérieure.

Souhaitons-nous de joyeuses résurrections!

Jean-Guy Paradis
Baie-Saint-Paul

Un stade dédié au soccer

Jean-Pierre Lessard, dans une lettre parue le 7 avril, pose la question suivante: «Pourquoi projette-t-on un stade de soccer et non un complexe multisports?» Je crois que la réponse à cette question est évidente et pourrait se résumer de la manière suivante:

1- Le besoin d'un stade de soccer se fait

sentir depuis de nombreuses années, en raison de l'augmentation importante du nombre d'adeptes de ce sport, au point où il est devenu le sport le plus pratiqué dans la région de Québec-Appalaches. 2- L'Association régionale de soccer et son partenaire, l'école De Rochebelle, ont été les premiers à entreprendre les démarches en vue de la construction d'un stade couvert de soccer pour répondre à un besoin impératif, le plus grand bien de la masse des joueurs et joueuses de soccer et surtout pour nous permettre de garder, autant que possible, notre élite qui est obligée de s'expatrier pour évoluer.

3- Nous possédons un stade de baseball, un colisée, pourquoi ne pourrions-nous pas avoir un stade principalement dédié au soccer?

4- Il n'est absolument pas certain que cet équipement ne puisse servir à la pratique d'autres sports compatibles avec sa vocation.

Guy St-Cyr
Saint-Nicolas

Promoteur du soccer depuis près de 40 ans

S'écraser devant les millions

J'ai du mal à le croire. On va permettre aux commerces d'ouvrir lors de la fête nationale du Québec parce qu'il y a une course d'autos à Montréal... Au moment d'écrire ces lignes, je crois vivre dans l'irréel. La maudite piastre passe avant le privilège que nous avons de célébrer notre nation en faisant de notre fête nationale un mercantile bazar.

Voyez-vous le gouvernement des États-Unis ouvrir les magasins pour quelque célébration le 4 juillet et celui de la France le 14 juillet pour une compétition de bicyclettes? C'est une honte de s'écraser ainsi devant quelques millions de dollars. Comment inculquer des valeurs civiques avec de tels égarements?

Serge Paré
Charny

RÉFLEXION

RELIGION ET MÉDIAS

«Avant que l'ignorance nous conduise vers l'intolérance et l'indifférence»

Philippe Vaillancourt

L'auteur est étudiant à la maîtrise en études internationales et titulaire d'un baccalauréat en théologie et d'un certificat en journalisme.

(À Normand Provencher pour sa chronique du 11 avril 2006)

Je vous félicite d'avoir recensé ce que vous appelez des «pavés dans la mare» du catholicisme. Vos interrogations se font proches de celles de beaucoup de gens en ce qui a trait à l'Église et à la foi catholique. Ce sont des questions qui méritent d'être traitées avec justesse et impartialité. Je me permets cependant d'apporter quelques nuances à votre discours.

Je commence d'abord par un constat général. Dans les médias québécois, les bourdes abondent et elles passent de plus en plus inaperçues, laissant craindre une mauvaise compréhension grandissante des enjeux liés à la religion. Je vous donne quelques exemples. Lors de funérailles télévisées, un journaliste tentait d'expliquer «qu'ils allaient placer le piano sur l'autel». Bonne chance. Il aurait dû dire «dans le chœur». Dans LE SO-

LEIL, un texte nous parlait de «Saint-Crème». En effet, il n'y a rien comme de la Miracle Whip pour bénir quelqu'un. Le journaliste parlait bien entendu de «chrème», une huile bénite utilisée pour les consécration et l'administration de certains sacrements. Je soupçonne également M. Provencher, dans son article du 11 avril, de confondre les mots «arméen», langue que parlait Jésus, et «arménien», propre à l'Arménie.

Malheureusement, ces erreurs de vocabulaire traduisent l'ignorance de ceux qui les font. S'il reste encore quelques personnes pour s'en offusquer, on ne pourra pas en dire autant d'ici quelques années tellement les connaissances générales en la matière auront lentement été diluées. La qualité de l'information en souffre déjà énormément et le pire reste à venir.

Il y a quelques jours, LE SOLEIL parlait de l'Évangile selon Judas. L'article, bien qu'intéressant, manquait de profondeur. Au début de l'article en question, de même que dans le texte de M. Provencher, on laisse entendre que ce serait Judas lui-même qui l'aurait écrit... avant de préciser plus loin que



Dans les médias québécois, les bourdes abondent et elles passent de plus en plus inaperçues, laissant craindre une mauvaise compréhension grandissante des enjeux liés à la religion, estime l'auteur.

cet Évangile aurait été écrit au III^e siècle. On aurait dû préciser qu'il s'agit d'un Évangile apocryphe (tout comme les Évangiles selon Jacques ou Thomas, pour ne nommer que ceux-là), notion essentielle pour comprendre l'intérêt qu'apporte l'Évangile selon Judas à la recherche exégétique.

Au cours des derniers mois, le débat

autour des caricatures de Mahomet nous a également fait réaliser à quel point les notions de sacrilège et de blasphème ne sont plus comprises dans notre société. Attention, il ne s'agit pas nécessairement d'y faire écho, mais au moins de réaliser ce que ça signifie pour des centaines de milliers d'humains.

En matière de religion, les médias se permettent des approximations et des courts-circuits intellectuels qui ne seraient jamais tolérés pour parler de politique ou d'économie. C'est de la malhonnêteté intellectuelle et il est du devoir des journalistes de ne pas se contenter de répéter gratuitement des informations religieuses incomplètes ou faussées grossies pour alimenter le scandale.

Sont-ce là les cris désespérés de croyants amers de la diminution de la pratique religieuse au sein de la population? Aucunement. C'est une mise en garde. Ici, il faut bien comprendre l'ampleur de l'enjeu. Dans la grande majorité des pays de ce monde, la religion, quelle qu'elle soit, joue un rôle primordial à la fois sur les plans social et politique. Quiconque souhaite comprendre les enjeux de notre planète doit en connaître les forces qui les sous-tendent. Et la religion et la foi de milliards d'êtres humains sont, croyez-moi, des forces majeures. Alors changeons notre façon de traiter l'information religieuse au Québec avant que l'ignorance nous conduise tout droit vers l'intolérance et l'indifférence.

OPINIONS

POINTS DE VUE

Tremblay et Lepage ont confondu indépendance et Parti québécois...

Victor-Lévy Beaulieu

Auteur

Quand Jean Chrétien s'est présenté devant le juge Gomery de la Commission du même nom, il n'y est pas allé par quatre chemins pour justifier le scandale des commandites: «Nous étions en guerre, tous les moyens sont bons pour la gagner.»

Chrétien ne faisait là que rappeler une règle toute simple du jeu politique: la démocratie tous azimuts, c'est bon pour les pauvres, les déclassés, le citoyen ordinaire, et pour ceux qui, d'une province, veulent faire un pays. À ceux-là, on demande toujours de montrer patte blanche, d'être plus catholiques que le pape, d'être tolérants jusqu'à l'absurde et démocratiques jusqu'au suicide.

Le lendemain de la comparution de Jean Chrétien, la presse n'en avait que pour sa prestation spectaculaire: que ça faisait du bien d'entendre quelqu'un qui ne pratiquait pas la langue de bois! Et tant pis pour la tolérance et le respect de la démocratie! La tolérance et le respect de la démocratie, je l'ai dit, c'est bon pour les ti-

cuis naïfs et indépendantistes!

La presse n'a pas réagi autrement dans ce qu'elle appelle l'affaire Tremblay-Lepage. Elle s'est emparé et a joué de l'aspect spectaculaire de la chose, mais a pris soin d'escamoter le problème de fond qui en est l'origine.

Ce problème-là de fond est simple: comment se fait-il qu'aujourd'hui près de 50% de la population québécoise s'affiche indépendantiste, on trouve parmi nous des Robert Lepage et des Michel Tremblay pour dire qu'ils ne croient plus comme avant à la souveraineté et, même, qu'ils ne la pensent plus nécessaire à notre épanouissement comme peuple?

Il y a au moins une raison qui l'explique: c'est que ce monde-là met dans le même sac l'idée d'indépendance et le PQ, le véhicule qu'on a privilégié pour nous mener à la libération nationale.

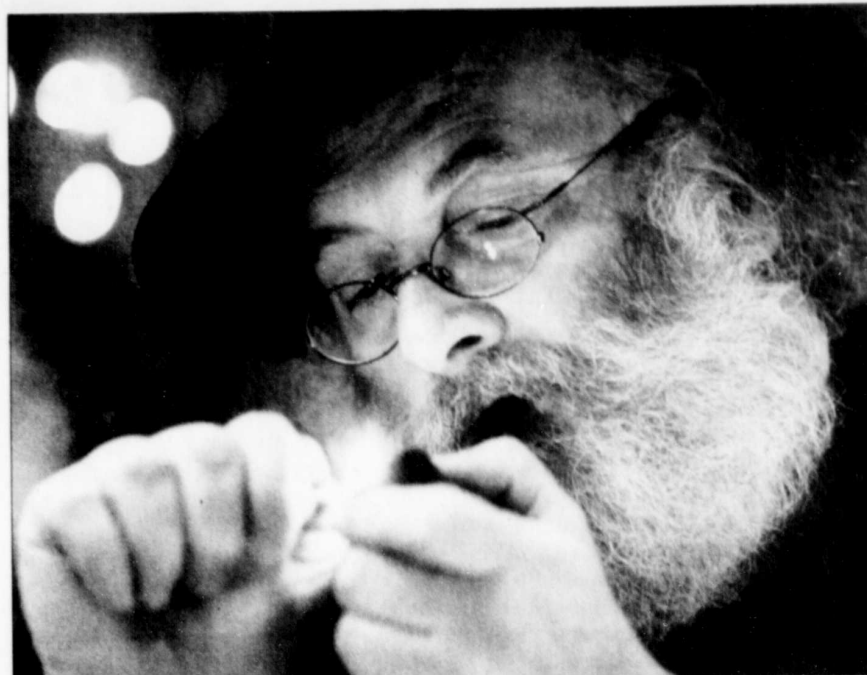
Que ce véhicule ne semble pas pour l'heure répondre parfaitement à nos exigences en tant qu'indépendantistes (et encore faudrait-il le vérifier), en quoi cela devrait-il remettre en question l'idée même de l'indépendance, surtout à ce moment précis de no-

tre histoire alors qu'un deuxième parti souverainiste, Québec solidaire, voit enfin le jour?

Il me semble qu'on aurait raison de se réjouir et d'être optimiste plutôt que de désespérer de la cause. Peut-être la venue de Québec solidaire permettra-t-elle au PQ de mettre de côté la langue de bois qui le déconsidère, au profit d'interventions musclées capables de charrier une émotion dont il s'est tenu trop loin depuis 20 ans.

Ce qu'on veut comme indépendantistes, c'est d'être enflammés, c'est d'être passionnés, c'est de pouvoir rêver et de pouvoir rêver grand. Quand le PQ comprendra à nouveau cette petite chose toute simple et se mettra à la promouvoir efficacement, les fédéralistes n'auront qu'à bien se tenir, car le PQ sera redevenu le véhicule de ceux qui sont pauvres, déclassés, laissés pour compte; il sera aussi redevenu le véhicule de tous ceux-là qui croient à la fraternité sociale, à l'égalité des chances et à une plus grande liberté que celle dont nous profitons aujourd'hui.

William Butler Yeats disait: «Il n'y a pas de nationalité sans littérature, pas de littérature sans nationalité.»



«Ce qu'on veut comme indépendantistes, c'est d'être enflammés, c'est d'être passionnés, c'est de pouvoir rêver et de pouvoir rêver grand», écrit Victor-Lévy Beaulieu.

Michel Tremblay et Robert Lepage auraient dû méditer cette simple phrase. Ainsi n'auraient-ils pas confondu l'idée d'indépendance, qui nous est nécessaire plus que jamais, avec les véhicules qui pourraient nous y mener. Ainsi auraient-ils fait preuve de

responsabilité nationale et de solidarité sociale plutôt que d'une lâche démission comme plusieurs de nos intellectuels parvenus nous en ont fait la triste démonstration par le passé, prenant leur vessie personnelle pour une lanterne collective.

«Être ou ne pas être», telle est la question fondamentale pour le Québec!

Gilles Duceppe

Chef du Bloc québécois

Les déclarations récentes des hommes de culture Michel Tremblay et Robert Lepage à propos de la souveraineté ont soulevé les passions. Cela devrait réjouir les souverainistes, puisque c'est bien la preuve que ce projet politique est vivant et qu'il demeure central dans le débat politique québécois.

Je me permets de préciser que ni l'un ni l'autre de ces grands créateurs n'a rejeté le projet souverainiste. Ils ont critiqué et lancé un débat qui ne porte pas sur la souveraineté ou le fédéralisme, mais plutôt sur le discours du projet souverainiste.

Michel Tremblay affirme que l'économie prend trop de place et qu'on ne fait pas un pays pour des raisons économiques. Robert Lepage, pour sa part, déplore l'argumentaire essentiellement négatif qui voudrait que la souveraineté soit fondée sur le rejet du Canada.

Je constate qu'aucune de ces déclarations ne remet en cause l'importance de réaliser la souveraineté du Québec. Il s'agit, au contraire, de l'expression de la diversité des points de vue, une diversité qui contribue pleinement à l'enrichissement de notre projet collectif.

J'ai moi-même prononcé d'innombrables discours au Canada et au Québec soulignant à quel point le mouvement souverainiste a changé au cours des dernières années en ce sens qu'il n'est désormais plus fondé sur une réaction face au Canada.

J'ai souligné, notamment devant tous les congressistes du Bloc québécois, que le Canada est un grand et un beau pays, que j'apprécie les Canadiens, des gens que je fréquente quotidiennement depuis plus de 15 ans à Ottawa. Les militants et les militants du Bloc québécois ont chaque fois chaleureusement applaudi ces propos, comme l'ont d'ailleurs fait les Canadiens venus m'entendre à Toronto ou à Calgary.

Au cours de la dernière année, le Bloc québécois a travaillé sur son programme qui s'intitule Imaginer le Québec souverain, un document qui suggère tout ce que le Québec souverain pourra faire dans bien des domaines. Et ces possibilités sont exaltantes à bien des égards.

En ce qui concerne les préoccupations soulevées par M. Tremblay, je me dois de rappeler que la principale richesse d'une nation, ce sont les êtres humains qui la composent. De là la conviction pour le Bloc québécois que la pierre d'assise du développement des sociétés, ce sont

l'éducation et la culture. Les questions sociales, d'économie, d'environnement, de l'avenir du Saint-Laurent, de nos relations avec les nations autochtones et de nos relations avec les autres peuples, sont par ailleurs tous des aspects de la vie d'une nation qui sont intimement liés l'un à l'autre.

L'économie n'est pas une icône, mais ce serait une grave erreur que de l'évacuer. Elle doit être au service de l'être humain, pour permettre ensuite l'épanouissement de la culture, de l'éducation ou de toute autre préoccupation. De plus, l'économie québécoise participe elle aussi à l'identité québécoise, par sa différence (mouvement coopératif très étendu, taux de syndicalisation élevé, économie sociale) et par le fait qu'on ne peut être maître chez soi, sans être maître de son économie. Ce serait tout de même déplorable qu'on en revienne au temps où l'économie était une chose considérée trop sale pour que les Canadiens français y touchent. L'important, au fond, n'est-il pas que l'Avoir soit au service de l'Être?

Depuis des années, le Bloc québécois a contribué, côte à côte avec le Parti québécois et tous les souverainistes, à renouveler le projet souverainiste. Nous avons, par exemple, réfléchi longuement à propos de la mondialisation et notre conclusion n'est pas tellement d'ordre économique plutôt que culturelle. La mondialisation menace notre culture et donc notre différence, bien plus que notre économie qui en tire autant de bénéfices que de contraintes. La souveraineté, c'est l'existence du Québec dans le monde. Je pose donc la question: pourquoi le Québec refuserait-il d'exister?

Bien sûr, le Bloc québécois, comme le Parti québécois, ont le devoir de défendre les intérêts du Québec et donc d'éliminer le déséquilibre fiscal, qui risque de se transformer en déséquilibre social. Cela étant dit, éliminer le déséquilibre fiscal, ce n'est pas évacuer la souveraineté. Pas plus, par exemple, que le fédéralisme ne se résume à l'élimination ou non du déséquilibre fiscal.

Les raisons qui poussent des millions de Québécoises et de Québécois à rallier le projet souverainiste sont très diverses, mais elles s'entendent toutes autour d'un enjeu central: la liberté politique. C'est la liberté du peuple québécois de prendre lui-même ses propres décisions. Il existe deux grands courants dans le monde actuel: la constitution de grands ensembles et la souveraineté des peuples, deux courants qui ne sont, en dépit des apparences, pas du tout contradictoires. François Mitterrand affirmait à ce sujet que, pour participer aux grands ensembles, encore faut-il exister...

Tout cela repose sur un fondement essentiel, soit que les Québécoises et les Québécois forment une nation. Une nation différente, ni meilleure, ni pire que les autres. Simple-ment différente. Et cette différence, qui repose chez nous en bonne partie sur la langue française, c'est ce que nous avons de plus précieux.

Si, auparavant, le projet souverainiste a pu se concevoir comme une lutte des Canadiens français en réaction au Canada, les choses ont beaucoup évolué. Le rêve s'est transformé. Aujourd'hui, il appartient aussi à tous les Maria Mourani, Maka Kotto, Meili Faille et Vivian Barbot de ce monde qui, maintenant, ont repris le flambeau. Le Québec souverain auquel j'aspire appartient à toutes les Québécoises et à tous les Québécois, peu importe leurs origines. Le Québec souverain que nous voulons construire, tous ensemble, sera un pays francophone en Amérique et notre langue publique commune sera parlée avec des accents divers.

J'invite les Québécoises et les Québécois à imaginer ce Québec souverain, à y projeter leurs rêves de nouveau et à ne pas hésiter à participer au débat public, comme l'ont fait Michel Tremblay et Robert Lepage.

La plateforme électorale du Bloc Québécois en 2004 débutait, en hommage à la culture québécoise, par une citation de Gaston Miron: «Nous avons certes fait beaucoup de chemin, d'immenses progrès. Je ne vois cependant pas que la situation ait fondamentalement changé, parce que nous n'avons pas été jusqu'au bout. La solution est politique. Point.»

Pour ma part, je considère que le débat sur l'avenir du Québec peut se résumer par cette question qui transcende les années: «Être ou ne pas être», telle est la question fondamentale pour le Québec.

VOS COMMENTAIRES



Michel Tremblay



Robert Lepage

De grands artistes

Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de participer à quelques rencontres sur l'avenir politique du Québec organisées à l'initiative de citoyens anglophones de la région mont-réalaise intéressés à échanger avec leurs semblables francophones de la capitale.

Une question avait alors fait l'objet d'un débat passionné: pouvait-on être à la fois fiers d'être québécois et fiers d'être canadiens? Les souverainistes n'en démoraient pas, «canadiens» et «québécois» seraient des appartenances qui s'excluent mutuellement et toute nuance à cette affirmation fut jugée suspecte. Comme les Anglois tenaient aux deux, ils furent tenus suspects.

Ainsi se dessinait la ligne de certitude entre les uns et les autres. Infranchissable. Je m'amuse beaucoup, cette semaine, de l'événement que la presse fait mousser autour des déclarations de tiédeur souverainiste de Michel Tremblay et de Robert Lepage. Comment se peut-il que deux incontestables icônes de la culture québécoise contemporaine se permettent de déroger à la seule ligne de pensée publiquement avouable au Québec depuis plus de 30 ans? Parce qu'on sait bien qu'au Québec, n'est progressiste et éclairé que celui ou celle qui s'affiche indépendantiste et «de gauche».

On est lucide ou solidaire. Libéral ou péquiste. Peut-on se faire reconnaître à la fois comme fédéraliste, progressiste et solidaire? Peut-on s'afficher à la fois comme souverainiste, conservateur et de pensée économique libérale? Nos interdits se cachent souvent derrière ce qui nous semble des paradoxes.

On dit des grands artistes qu'ils ont cette sensibilité qui leur permet d'exprimer ce que plusieurs ressentent confusément. Michel Tremblay et Robert Lepage sont de grands artistes.

Denis Jean Québec

L'indépendance, puis la paix!

Michel Tremblay affirmait récemment son scepticisme face à la souveraineté tel qu'elle est présentée aujourd'hui. Le dramaturge Robert Lepage a fait de même. Il affirmait avoir besoin de se faire convaincre à nouveau de la valeur de la souveraineté. C'est un point de vue judicieux. Un tel

questionnement est le fondement de toute démocratie. À quoi servirait la promotion d'une option politique si elle ne servait plus les fins pour lesquelles elle a été créée?

Il serait difficile d'accuser ces deux piliers de la culture québécoise d'opportunisme! Lors de l'élection complémentaire qui s'est tenue dans la circonscription montréalaise Sainte-Marie-Saint-Jacques, Martin Lemay et Manon Massé ont recueilli respectivement 41,1 et 22,1% des voix. Le Parti québécois et Québec solidaire prônant ouvertement l'indépendance du Québec, plus de 63% des électeurs ont opté pour un parti faisant la promotion de cette option! Élément important, seulement 32% des 42 000 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote. Si près de deux électeurs sur trois ont voté pour un parti indépendantiste, moins du tiers a daigné se déplacer pour aller aux urnes. Le message des électeurs est clair: faites l'indépendance et foutez-nous la paix!

Michel Gourd

L'Ascension-de-Patapédia

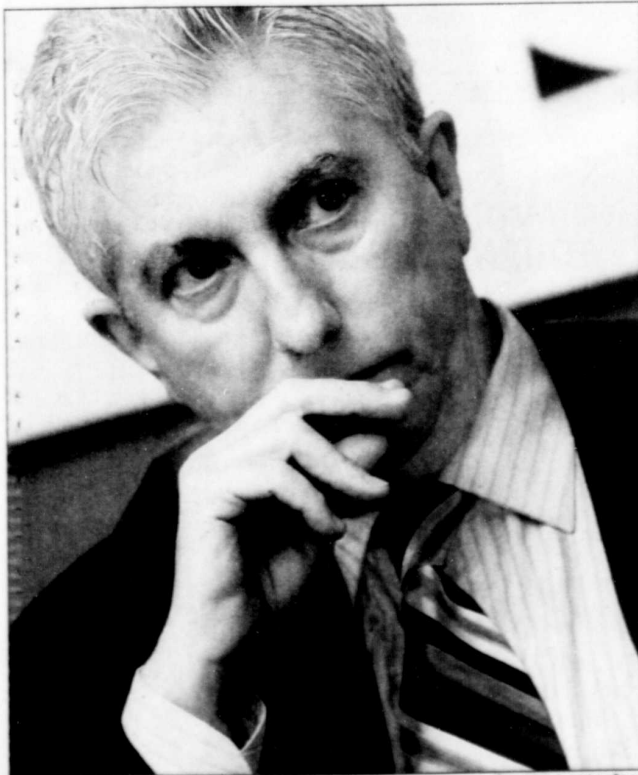
@ QU'EN PENSEZ-VOUS?



Que pensez-vous de la décision du gouvernement du Québec de suspendre pendant cinq ans le droit des citoyens d'entreprendre des poursuites pour des inconvénients liés au bruit des motoneiges et des VTT?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com

Adresse postale: Carrefour des lecteurs, Journal LE SOLEIL, 410, boulevard Charest Est, C.P. 1547 Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.



«J'invite les Québécoises et les Québécois à imaginer ce Québec souverain, à y projeter leurs rêves de nouveau et à ne pas hésiter à participer au débat public, comme l'ont fait Michel Tremblay et Robert Lepage», indique Gilles Duceppe.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

SAINT-ULRIC ET SAINT-LÉANDRE

Les éoliennes inquiètent

Des citoyens craignent l'impact visuel des 210 tours projetées

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ SAINT-ULRIC — Le projet d'agrandissement du parc éolien Le Nordais est loin de faire l'unanimité à Saint-Ulric. Axor compte ajouter 25 ou 50 éoliennes aux 57 déjà érigées.

Longue de plus de quatre heures, la séance d'information convoquée mercredi soir par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a réuni quelque 80 personnes dans une salle exigüe. Les discussions ont porté principalement sur les impacts visuels et sonores du projet, le démantèlement des parcs et les retombées régionales.

«Y a-t-il un nombre maximal d'éoliennes qui peuvent être installées sur un territoire donné? s'interroge Mariette Pelletier. Sommes-nous forcés d'accepter ça? Est-ce que le ministère du Dé-

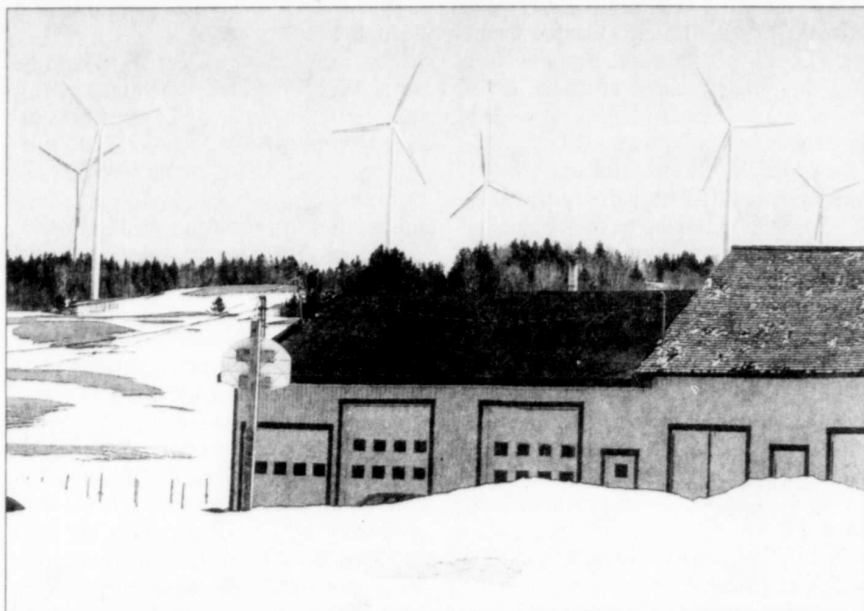
veloppement durable, de l'Environnement et des Pares protège l'environnement?

Car le secteur risque d'accueillir une forêt de moulins à vent. Avec l'ajout du banc d'essai d'Hydro-Québec et des 100 éoliennes du projet de Northland Power, Saint-Ulric et Saint-Léandre en compteraient 210. De plus, 73 tours seront érigées d'ici décembre dans la localité voisine: Baie-des-sables.

«Dix éoliennes, sur 50, sont situées à moins de 500 mètres de résidences, avec un niveau de bruit dépassant les 40 décibels, estime Pierre Thibodeau, conseiller municipal à Saint-Ulric. Nous parlons d'acceptabilité sociale d'un projet. Fera-t-on une visualisation en trois dimensions afin de mieux voir ce qui nous attend? C'est inquiétant.» L'idée, appuyée par Céline Dupont du ministère du Développement durable, a semblé faire son chemin.

SANS CONSULTATION

Les maires de Saint-Léandre, Roger Bernier, et de Saint-Ulric, Éva Robichaud, ont tous deux déploré l'absence de consultation du groupe Axor pour l'agrandissement du parc existant. «Je n'ai pas aimé la façon dont ça s'est passé», a lancé M. Bernier. «Nous avons été informés le 22 mars, avec la ré-



Ajouter 150 éoliennes aux 60 existantes aura quel impact visuel à Saint-Ulric et Saint-Léandre?

ception de documents,» précise Mme Robichaud.

Le projet prévoit l'installation de 50 éoliennes de 1,5 MW ou 25 de 3 MW sur le territoire de Saint-Ulric, à l'ouest du parc existant. Les éoliennes auraient une puissance installée de 75 MW et permettraient à Axor d'atteindre ses objectifs de production d'électricité. L'entreprise prévoit investir 140 millions \$ dans les travaux qui débuteraient en décembre pour une mise en service en juillet 2007: un échéancier très serré. Les retombées régionales atteindraient 50 %.

Les propriétaires fonciers recevraient une compensation évaluée à 1420 \$ par éolienne (un peu moins que Cartier énergie éolienne et Northland Power), auquel s'ajoute un montant forfaitaire pouvant dépasser 2340 \$ la première année. Toutefois, il n'est pas question de rouvrir les contrats déjà signés avec les propriétaires fonciers.

Axor exploite un parc de 133 éoliennes à Saint-Ulric, Saint-Léandre et Cap-Chat, depuis 1998 et 1999, avec un taux d'efficacité égal ou inférieur à 23 %, selon les secteurs.

EN BREF

Des crevettiers prennent la mer

■ MATANE — Quatre crevettiers de Matane ont pris la mer après une entente avec l'usine des Fruits de Mer de l'Est du Québec. Ils recevront 45 e la livre de grosses crevettes, 36 e pour les moyennes et un peu moins pour la petite. Les parties ont aussi convenu que les prix seront réajustés au moment de la ratification d'une entente entre les pêcheurs du grand Gaspé et les usines, liés par un plan de commercialisation. Les crevettiers de la péninsule ont rejeté la dernière proposition des industriels. *Henri Michaud (collaboration spéciale)*

Sortie de route mortelle

■ RIMOUSKI — Roch Bernier, 39 ans, de Sainte-Luce, est décédé dans la nuit de jeudi après avoir perdu le contrôle de son véhicule qui a effectué plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser dans un champ à Saint-Ulric-de-Matane. L'homme qui s'en allait travailler voyageait seul. Des prélèvements devraient indiquer si l'alcool est responsable ou non de cette sortie de route, alors que les conditions météo et routières étaient au beau fixe. *Carl Thériault (collaboration spéciale)*

La Cour d'appel dit NON à Quimper

■ RIMOUSKI — La Cour d'appel du Québec a rejeté la requête du Rimoukois Alain Quimper qui voulait retirer son plaidoyer de culpabilité de meurtre au deuxième degré de sa mère de 78 ans. Une entente intervenue en 2003 entre son procureur et la Couronne lui avait valu une peine de pénitencier à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 14 ans. Le quinquagénaire a soutenu avoir été mal conseillé à cette époque par son procureur. En 2002, Quimper a étranglé sa mère avec un fil électrique pour mettre fin à ses souffrances, avait-il alors déclaré. Il sera admissible à une libération conditionnelle en 2017. *Carl Thériault (collaboration spéciale)*

Le Nordais

- 25 éoliennes de 3 MW ou 50 de 1,5 MW selon la disponibilité du marché
- Des tours de 80 mètres
- Des rotors de 77 ou de 90 mètres, selon l'option retenue
- 250 m³ de béton par base
- 7,5 km de câbles aériens
- 18 km de câbles enfouis
- 11 km de chemins d'accès
- Investissement de 140 M\$
- Travaux de décembre 2006 à juin 2007
- Fin d'exploitation en 2033

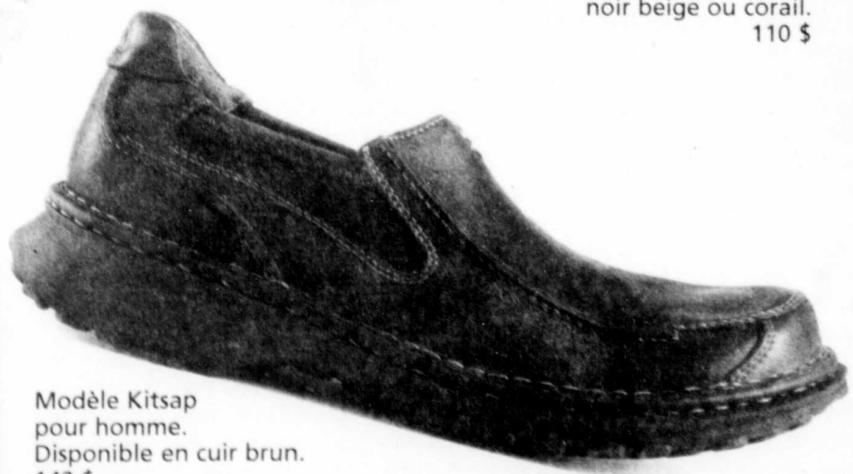
Clarks
ENGLAND

BOUTIQUE CONCEPT

Pour être soi-même.
Et confortable.



Modèle Cristo pour femme. Disponible en cuir, noir beige ou corail. 110 \$



Modèle Kitsap pour homme. Disponible en cuir brun. 140 \$

PLANÈTE
PLACE SAINTE-FOY
418-653-8080



Mon père est important parce que...
www.monpere.ca

Renaud vous offre une assiette à cocktail à seulement

12,95\$

verre non inclus
signé Royal Toulon

Renaud & cie

Renaud & Cie qui vous offre le plus grand choix de services de vaisselle, verreries, coutellerie et articles de cuisine à Québec



Nouvelle adresse:

1257, boul. Charest Ouest 681-1944

Plus facile d'accès, ce magasin est situé entre Boiteau Luminaire et La Galerie du Meuble

Et toujours au 82, rue St-Paul, Québec 692-0122

Recyclez et entreposez! COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE DES 4 GRANDES TOURNÉES GASTRONOMIQUES (valeur de 1000\$ chacune)

Votre fourrure au frais pour l'été dans notre voûte à température contrôlée.

Profitez de l'été pour recycler votre fourrure!

Modèles exclusifs et personnalisés

Un rendez-vous avec huit des meilleures tables de Québec!

Le Café de la Paix
Le Continental
L'Échaudé
La Fenouillière
Le Graffiti Resto-cité
Le Largo Resto-club
Le Saint Amour
L'Utopie

Je craque pour...

laliberté

LE MONDE

CONTRAT DE PREMIÈRE EMBAUCHE

Le CPE déjà enterré et remplacé en France

PARIS (AFP) — Le Parlement français a définitivement adopté hier la loi remplaçant le Contrat de première embauche (CPE) à l'origine de deux mois et demi de crise, les sénateurs ayant entériné le texte après son adoption, la veille, par les députés.

Les deux chambres du Parlement ont voté cette nouvelle loi en un temps record, pour tourner au plus vite la page du CPE avant le début des vacances parlementaires de Pâques, qui débutaient hier soir.

Le texte, déposé par la majorité de droite, a été entériné par le Sénat trois jours seulement après la décision du président Jacques Chirac d'abandonner le CPE. Il a été approuvé par 158 voix, venues des élus de droite, 123 élus socialistes et communistes votant contre.

Il entérine la mort du CPE, qui est

remplacé par des dispositifs ciblés encourageant l'embauche de jeunes en difficulté, notamment ceux sans qualification ou issus des banlieues déshéritées en proie à des émeutes à l'automne dernier.

La nouvelle loi prévoit notamment d'accorder une aide à tout employeur embauchant en contrat à durée indéterminée (CDI) un jeune de 16 à 25 ans faiblement qualifié ou résidant en zone urbaine classée sensible.

Le ministre délégué à l'Emploi Gérard Larcher a jugé que son adoption permettait « un retour à la normale ».

REVERS POUR VILLEPIN

Ce vote marque la défaite du premier ministre Dominique de Villepin, qui a longtemps refusé l'abandon du CPE, mesure emblématique de sa « bataille » contre le chômage.

Réservé aux moins de 26 ans, ce nouveau contrat de travail donnait la possibilité à un employeur de licencier pendant deux ans sans motiver sa décision.

Ses adversaires lui reprochaient d'accroître la précarité, alors que M. de Villepin y voyait un moyen de réduire le chômage des jeunes (près de 23% de ceux sur le marché du travail).

Appuyés par l'opposition de gauche, les syndicats avaient réussi à faire défiler à deux reprises entre un et trois millions de personnes lors de manifestations émaillées d'incidents violents.

Syndicats et organisations de jeunes avaient menacé d'organiser de nouvelles manifestations si le CPE n'était pas abrogé avant le 17 avril, et promis de rester « vigilants » jusqu'au vote effectif de la nouvelle loi.

Plus de 60 universités et des centai-

nes de lycées ont été bloqués ou perturbés durant le conflit.

Mais le retour à la normale s'accélére depuis lundi, et seule une dizaine d'universités était encore perturbée hier.

BARRICADES

À Paris, les barrières antiémeutes qui encerclaient depuis un mois la Sorbonne, université mythique du quartier Latin, ont été enlevées dans la nuit de mercredi à hier.

Symbole de la révolte étudiante de mai 68, la Sorbonne avait été occupée puis évacuée par les forces de l'ordre durant la crise du CPE.

Des barricades métalliques de plus de deux mètres de haut avaient été placées le 17 mars au lendemain d'affrontements violents entre manifestants et forces de l'ordre.

Un autre coup dur pour les Kennedy

■ PAWTUCKET, Rhode Island — Le représentant du Rhode Island, Patrick Kennedy, a dû recevoir six points de suture à la lèvre inférieure après avoir reçu une tête de marteau en plein visage lors d'une visite industrielle. Patrick Kennedy, fils du sénateur Edward Kennedy, un démocrate, rencontrait un entrepreneur du Wisconsin qui cherche à déménager ses installations au Rhode Island. Cet entrepreneur dirige une compagnie qui fabrique un gel qui absorbe les chocs utilisés dans les espadrilles, les raquettes de tennis et les selles de chevaux. L'homme d'affaires, voulant démontrer le pouvoir d'absorption des vibrations de son produit, le frappait avec un marteau lorsque la tête de l'outil s'est détachée et a frappé le politicien au visage. Patrick Kennedy a dû annuler plusieurs apparitions publiques hier. PC

Elizabeth II entame les fêtes de son 80^e anniversaire

GUILDFORD, Royaume-Uni (AFP) — La reine Elizabeth II a entamé les festivités pour ses 80 ans avec un peu d'avance hier, à Guildford, au sud-ouest de Londres, en rencontrant quelques-uns de ses sujets selon une tradition remontant au Moyen Âge.

Si elle n'aura officiellement 80 ans que le 21 avril, la reine a donné le coup d'envoi des célébrations avec une semaine d'avance en rencontrant 80 hommes et 80 femmes, dans la cathédrale de Guildford.

L'union Jack, pour sa part, célèbre ses 400 ans

Lors de cette rencontre, la souveraine, accompagnée du duc d'Edimbourg, a remis à chacun une pièce en argent d'une valeur nominale de 80 pence (\$1,65). Ces *maundy coins* reflètent une tradition royale remontant au XII^e siècle quand le monarque distribuait des piécettes aux nécessiteux, le Jeudi saint.

Les 160 personnes qui ont rencontré la reine, âgées de 70 à 94 ans, ont aussi reçu une pièce de cinq livres (\$10,00) spécialement frappée pour les 80 ans de la reine.

La reine participera à de nombreux événements pour son anniversaire officiel, le 21 avril. Mais les festivités officielles et nationales auront lieu le 17 juin pour des raisons de météo.

UNION JACK

Elizabeth II n'est pas la seule Britannique de marque à célébrer son anniversaire en avril : l'Union Jack a fêté ses 400 ans d'existence mercredi.

Le drapeau du Royaume-Uni, dans une version différente, a flotté pour la première fois le 12 avril 1606, et depuis il a été récupéré, par les nostalgiques de l'empire colonial ou les fans des *sirties*, en passant par l'extrême droite politique ou les « hooligans » abreuvés de bière et de football.

Le *Daily Telegraph* l'a qualifié mercredi « d'encore plus britannique que les *fish and chips* et d'insigne globale de la *Brit* moderne ».

Malgré ces hommages rendus à ce drapeau bleu, blanc, rouge, la Grande-Bretagne reste bien moins patriotique que son homologue américain, qui voue un culte aux étoiles et bandes de son drapeau, symbole de fierté.

« L'Union Jack n'est pas très populaire au R.-U. parce que les Britanniques sont d'abord fidèles à la monarchie », explique le rédacteur en chef de *Flagmaster magazine*, Michael Faul.



La reine participera à de nombreux événements pour son anniversaire officiel, le 21 avril. Mais les festivités officielles et nationales auront lieu le 17 juin pour des raisons de météo.

Le drapeau britannique est né de l'union entre l'Angleterre et l'Écosse, après la mort de la reine Elizabeth I^{re} en 1603. Son successeur, James I^{er} d'Angleterre (connu comme VI en Écosse), décida alors de combiner la croix écossaise de St-André (bleu et blanc) avec la croix anglaise de St-George (rouge et blanc).

L'union de la G.-B. avec l'Irlande en 1801 a conduit à l'ajout de la croix irlandaise rouge de St-Patrick, créant le drapeau moderne du Royaume-Uni.

Si la popularité de l'Union Jack a

chuté dans les années 80, quand des partis d'extrême-droite comme le Front national et le British National Party ont tenté de se l'approprier, il est aujourd'hui redevenu comme un accessoire de mode dans le monde, la robe iconique de Geri Halliwell, une des chanteuses des Spice Girls, ou le gilet du Prince William en témoignent.

L'Union Jack, qui fait également partie de drapeaux australien, néo-zélandais et fidjien, sera certainement davantage en évidence à l'approche des Jeux olympiques de 2012.

Un 11 septembre tous les jours

« J'aurais voulu que cela se passe aussi le 12, le 13, le 14, le 15..., affirme Moussaoui

FANNY CARRIER ET MICHAËLA CANCELA-KIEFFER Agence France-Presse

ALEXANDRIA, Virginie — Zacarias Moussaoui, qui risque la peine de mort pour sa complicité avec les auteurs des attentats du 11 septembre 2001, a pris de nouveau la parole hier à son procès pour étaler sa haine de l'Amérique et sa volonté de la voir souffrir encore et encore.

Après plusieurs journées épuisantes au cours desquelles l'accusation a exposé l'horreur et la douleur provoquées par les attentats, le Français n'a pas exprimé de regrets, bien au contraire.

« J'aurais voulu que (les attentats du 11 septembre 2001) se reproduisent le 12, le 13, le 14, le 15, le 16, le 17... », a expliqué Zacarias Moussaoui, en ajoutant, très posément : « Je n'ai pas de regrets, pas de remords ».

« Je trouve dégoûtant que des gens viennent ici exposer leur douleur dans le but d'obtenir la mort de quelqu'un, a-t-il expliqué. Nous l'avons fait pour cela : nous voulons infliger la souffrance. Je souhaite qu'il y ait encore plus de souffrance ».

À sa demande, sa défense l'a interrogé sur les raisons de sa haine des Américains. « Vous êtes pour moi la tête du serpent. Si nous voulons détruire l'État juif de Palestine, nous devons vous détruire d'abord », a-t-il dit.

Donnant son interprétation d'un verset du Coran, dont il avait un exemplaire avec lui, il a expliqué que les musulmans avaient le devoir de se battre pour la suprématie d'Allah : « C'est nous qui devons être le superpouvoir, c'est nous qui devons être au-dessus de vous ».

Dans un anglais teinté d'accent français et marqué par un léger zézaïement, le Français a également parlé de ce « rêve » auquel il croit « à 100% » : un jour, avant la fin de son mandat, le président américain George W. Bush le libérera.

« Je sais que cela va arriver », a-t-il

insisté en répétant : « Je ne veux pas mourir, je veux me battre », devant une salle médusée et des jurés affichant parfois un sourire ironique.

Zacarias Moussaoui, qui avait déjà sabordé le travail de ses avocats le 27 mars en prenant la parole pour revendiquer pour la première fois un rôle dans le 11 septembre, a parlé pendant plus de deux heures et demi. Une proche de victime, choquée et les yeux empués, a dû être évacuée.

SCHIZO ET PARANOÏ

La défense a multiplié les questions pour le discréditer, tentant de montrer qu'il souffre d'une schizophrénie paranoïaque, une circonstance atténuante susceptible de justifier le choix de la réclusion criminelle à perpétuité plutôt que la peine de mort.

« Dieu merci, je ne suis pas fou, a rétorqué Moussaoui en estimant que depuis quatre ans, ses avocats avaient fait de la non-assistance criminelle ».

S'il avait pu avoir un avocat musulman digne de confiance à ses yeux, Zacarias Moussaoui a expliqué qu'il aurait aimé le voir développer, il y a quatre ans, deux arguments pour éviter l'injection mortelle.

Le premier : les jurés n'auraient aucun intérêt à lui accorder la gloire de devenir « un martyr » mais devraient plutôt l'envoyer « pourrir » toute sa vie dans une prison fédérale de haute sécurité.

Le second : s'il est emprisonné à jamais, il pourrait à l'avenir sauver la vie d'Américains en servant de « monnaie d'échange » au cas où des soldats étaient pris en otage en Irak ou en Afghanistan.

Le premier argument a été soulevé par la défense dès l'ouverture des débats, et le second a été utilisé par l'accusation, qui estime que tant que Moussaoui est en vie, il y a un risque de voir des membres d'Al-Qaïda prendre des Américains en otage pour obtenir la libération de leur camarade.

Le jury pourrait être amené à se prononcer dès la semaine prochaine, « plutôt vers le début que vers la fin », a annoncé la juge chargée de l'affaire, Leonie Brinkema, en suspendant l'audience jusqu'à lundi matin.

Médecin en prison pour refus de servir en Irak

■ LONDRES — Un médecin militaire de la Royal Air Force a été condamné à huit mois de prison dont quatre avec sursis hier à l'issue d'un procès en Cour martiale, premier soldat britannique à finir derrière les barreaux pour avoir refusé de servir en Irak, une guerre qu'il estimait illégale. Poursuivi pour cinq refus d'obéir à des ordres légaux, Malcolm Kendall-Smith, 37 ans, a également été renvoyé de l'armée. Ce Britannique diplômé de philosophie pour une thèse sur Emmanuel Kant n'a rien de l'objecteur de conscience classique. Après avoir rejoint la RAF en 2000, il avait servi à plusieurs reprises dans le Golfe, à Oman, au Koweït et au Qatar, avant de refuser de partir pour Bassorah en juillet 2005. « Il n'y a pas d'ambiguïté dans la formulation de la résolution 1511 ou de la résolution 1546 », a conclu le juge Jack Bayliss, rejetant les arguments du soldat selon lequel cette opération contre Saddam Hussein serait « une invasion impérialiste » et le comportement des É.-U. en Irak « comparable à celui de l'Allemagne nazie ». AFP



Le Dr Malcolm Kendall-Smith

Népal: le roi s'incline

KATMANDOU (AFP) — Le roi Gyanendra du Népal a appelé hier à des élections générales et a promis une « démocratie multipartite », alors qu'il fait face depuis plus d'une semaine au plus vaste mouvement de protestation depuis qu'il s'est arrogé les pleins pouvoirs en février 2005.

« Notre souhait est que la démocratie multipartite soit mise en pratique grâce à des élections générales », a déclaré le roi dans son message télévisé du Nouvel An.

Ce message semblant rechercher l'apaisement intervient alors que, selon les analystes, le roi est de plus en plus isolé devant une alliance informelle entre les partis politiques et les maoïstes, une plus grande mobilisation de la société civile, et une multitude de condamnations à l'étranger.

Il risque cependant de ne pas satisfaire les partis d'opposition, qui réclament l'élection d'une assemblée constituante et l'adoption d'une nouvelle Constitution.

Déjà dans un apparent signe d'apaisement, les autorités avaient levé plus tôt hier le couvre-feu en vigueur dans la capitale. Elles ont aussi rétabli les lignes des téléphones portables coupées le 6 avril.

Ces deux mesures avaient été adoptées pour isoler les opposants qui organisent depuis plus d'une semaine grève générale et manifestations à l'appel des grands partis politiques soutenus par les rebelles maoïstes.

Mercredi, le chef des maoïstes Prachanda avait aussi appelé l'armée et la police à se retourner contre le souverain. Cependant les rassemblements restent interdits et les charges de la police et les arrestations se sont poursuivies hier.

Alors que des centaines d'avocats manifestaient hier devant la Cour suprême à Katmandou en scandant des slogans contre le roi, la police a tiré sur la foule des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes avant d'arrêter environ 70 avocats, a indiqué l'Association du barreau.

Gyanendra décrète des élections après une semaine de tumulte

Un suicide et plusieurs cas de détresse dans les casinos du Québec

MONTRÉAL (PC) — Un suicide et une trentaine de cas de détresse à l'intérieur des trois casinos, voilà un bilan plutôt sombre que Loto-Québec vient de rendre public, presque sous silence, dans son site Internet. Ces statistiques n'auraient vraisemblablement jamais été publiées si Bill Clennett, un ardent défenseur des

droits sociaux, n'avait pas multiplié les pressions juridiques auprès de la société d'État. Entre septembre 1998 et mars 2005, les ambulanciers se sont présentés 1252 fois dans les casinos de Montréal, de Charlevoix et du lac Leamy pour des motifs divers. Ils sont intervenus pour un suicide en 2001 dans le

stationnement de la maison de jeux de l'île Notre-Dame. Ils ont traité aussi 34 cas de détresse, dont 33 à Montréal et un à Gatineau. Bill Clennett est convaincu que les données ont été manipulées par Loto-Québec et que le bilan devrait être encore plus lourd. Loto-Québec n'a pas voulu commen-

ter les nouvelles statistiques sur les cas de détresse et de suicide survenus dans l'environnement des casinos car cette affaire fait l'objet d'un débat devant la cour. Bill Clennett demande en effet aux tribunaux de lui accorder le droit de consulter les rapports détaillés de tous les incidents.

Cette démarche juridique vise à obtenir le réel portrait de la situation. Selon TQS, Loto-Québec refuserait, pour des questions de sécurité, de dévoiler publiquement les rapports d'incidents. La société d'État voudrait à tout prix éviter de dévoiler ses méthodes d'enquête au crime organisé.



Oeuf-phorie de Pâques!

Fermé: dimanche de Pâques
finit lundi de Pâques

Avec un achat minimum de 498\$

NE PAYEZ ABSOLUMENT RIEN!

PAS MÊME LES TAXES!

15 MOIS!

POUR

PAS D'ACOMPTE!*
PAS DE FRAIS!
PAS D'INTÉRÊT!
SUR TOUT ARTICLE EN MAGASIN!



Reposez-vous dans le cuir!
Comprend des sièges en cuir italien véritable.
151-38571

DU JAMAIS VU!
499\$
LIVRAISON INCLUSE!

GARANTIE DE 3 ANS!




BONNE AFFAIRE!
449\$
EMPORTEZ-LE AUJOURD'HUI!

Lave-vaisselle à encastrer
Façade et intérieur en acier inoxydable.
151-49820



Le préféré du salon!
Relaxer et se divertir ne seront plus les mêmes lorsque vous aurez essayé ce sofa inclinable. Fauteuil inclinable 649\$ Causeuse inclinable 999\$ Table à café 249\$ Table de bout 219\$
707-72796 / 204-12110

DU JAMAIS VU!
999\$ Sofa
LIVRAISON INCLUSE!



Sealy Posturepedic

Ens. Grand lit Sierra II Posturepedic

Ens. 1 place	599\$
Ens. 2 places	749\$
Ens. Très grand lit	1199\$

688-30058

OFFRE INCROYABLE!
799\$
LIVRAISON INCLUSE!



SAMSUNG 47PO

EN SOLDE!
1399\$
LIVRAISON INCLUSE!

Télé panoramique de 47 po
391-1388



STE-FOY NORD
2840, rue Einstein
(418) 683-9600



BEAUPORT
Les Promenades Beauport
(418) 667-4040



HEURES D'OUVERTURE : lundi au mercredi, de 9 h à 18 h; jeudi au vendredi, 9 h à 21 h; samedi, 9 h à 17 h; dimanche, 11 h à 17 h.

*S.A.C. Avec tout achat supérieur à 498\$, le montant total de l'achat incluant les taxes est dû en juillet 2007. Les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier selon la région. La sélection peut différer d'un magasin à l'autre. Les remises «Foyez et emportez» ne sont pas disponibles sur certains articles. Avantons frais de livraison sur le transport des articles lorsque le total de l'achat avant taxes est de 498\$ ou plus. Voir en magasin pour les détails où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats extérieurs et les crédits/dérogations. Renseignez-vous en magasin sur d'autres modalités de paiement. Un acompte de 15 pour cent est requis pour des commandes spéciales.